

ÉCOLE DU LOUVRE

CONSTANCE FOURNIER

# La collection Rouland au musée-château de Dieppe (76200)

*Collection et politique au XIXe siècle*

Mémoire d'étude

(1<sup>ère</sup> année de 2<sup>e</sup> cycle)

Discipline : Muséologie

Groupe de recherche : Arts extra-européens

Présenté sous la direction de Mmes Daria CEVOLI et Carine  
PELTIER-CAROFF

Membre du jury : M. Pierre ICKOWICZ

Mai 2022

Le contenu de ce mémoire est publié sous la licence *Creative Commons*

CC BY NC ND





# Remerciements

Je tiens à exprimer ma gratitude à toutes les personnes ayant contribué à la réalisation et l'aboutissement de ce travail de recherche :

En premier lieu je souhaiterais remercier mes directrices de recherche, Daria Cevoli, responsable des collections Asie au musée du quai Branly-Jacques Chirac, et Carine Peltier-Caroff, responsable de l'iconothèque du musée du quai Branly-Jacques Chirac pour leur grande disponibilité et leur soutien ainsi que pour les conseils avisés dont elles m'ont fait part tout au long de ce travail.

Mes remerciements vont également à ma personne ressource, M. Pierre Ickowicz, conservateur en chef du château-musée de Dieppe, pour m'avoir fait découvrir cette collection et pour son enthousiasme et son intérêt pour ce sujet de recherche.

Je remercie les nombreuses personnes m'ayant aidé au cours de mes recherches : M. Claude Laroche, docteur en égyptologie, Mme Bénédicte Lhoyer, docteur en égyptologie, M. Pascal Mongne, docteur en archéologie précolombienne, M. Giancarlo Parodi du Museum national d'Histoire naturelle de Paris, Je souhaite tout particulièrement remercier Françoise Bourgois, régisseuse interne, d'avoir facilité mes recherches, ainsi que pour son enthousiasme et sa disponibilité. J'aimerais également remercier Pascal Lagadec, régisseur, Muriel Vestu, responsable du récolement, Valérie Rousselet, agent de surveillance et tout le personnel du musée que j'ai eu l'occasion de rencontrer pour m'avoir accueilli lors de mes visites et guidé dans mes recherches.

Je souhaiterais sincèrement remercier ma camarade et amie Audrey Lair pour m'avoir fait découvrir le musée de Dieppe et ses collections. J'aimerais également témoigner ma reconnaissance envers mes camarades de groupe de recherche Emmanuel Augé, Mélisande Pascual-Breuil, Paul Rouxel et Aurore Breit qui m'ont aidé par leurs échanges et remarques à construire ma réflexion. J'adresse mes derniers remerciements à mon père, ma mère et Gersende Fournier pour leur soutien et leurs relectures avisées.

# Sommaire

Avant-propos.....	p 2
Introduction .....	p 4
I.Présentation de l'institution et de la collection.....	p 6
<i>a)Présentation du musée de Dieppe.....</i>	<i>p 6</i>
<i>b) Antiquités grecques et gallo-romaines.....</i>	<i>p 7</i>
<i>c) Le corpus américain .....</i>	<i>p 14</i>
<i>d) Le corpus égyptien et oriental.....</i>	<i>p 23</i>
<i>e) Corpus asiatique.....</i>	<i>p 25</i>
<i>f) Peintures et sculpture.....</i>	<i>p 27</i>
<i>g) Histoire naturelle .....</i>	<i>p 29</i>
II.Une dynastie politique.....	p 34
<i>a) Gustave Rouland, père de la collection.....</i>	<i>p 34</i>
<i>b) Hippolyte Gustave II Rouland et son épouse Marie Rouland : les héritiers.....</i>	<i>p 42</i>
<i>c) Julien Gustave III André Rouland : rupture d'une transmission ?.....</i>	<i>p 44</i>
III. Savoir et patrimoine dans la société normande du XIXe siècle .....	p 47
<i>a) Du cabinet de curiosité privé au domaine public du musée : la collection en tant que pratique sociale.....</i>	<i>p 47</i>
<i>b) Contexte politique et historique : la Normandie postrévolutionnaire et l'émergence d'une élite savante.....</i>	<i>p 50</i>
<i>c) Le réseau des sociétés savantes dans la protection du patrimoine .....</i>	<i>p 53</i>
Conclusion .....	p 66
Bibliographie.....	p 67

## Avant-propos.

Nous avons découvert l'art et l'archéologie des Amériques, et plus particulièrement les arts du Pérou, dans le cadre de la spécialisation à l'Ecole du Louvre. C'est dans un premier temps par la découverte des objets précolombiens du château-musée de Dieppe que nous avons appris l'existence de cette collection ainsi que du travail à effectuer à son sujet du point de vue de l'histoire de la collection. En plus de correspondre à notre intérêt pour l'art et l'archéologie précolombienne, l'étude de cette collection a requis une approche multidisciplinaire où il était nécessaire d'utiliser les connaissances acquises au fil des trois années de cours d'Histoire générale de l'art. La diversité des modes de recherche que m'offrait ce sujet, incluant l'étude et la manipulation des objets, le travail d'archive et surtout les discussions avec plusieurs spécialistes et professionnels du monde du musée, fut des plus enrichissantes.

Ce sont ces divers outils de recherche que nous avons tenté de mettre en place pour notre étude de la collection Rouland. La variété des techniques, des matériaux et des origines a tout d'abord nécessité leur location et leur observation dans les réserves au cours de nos allers-retours au musée puis à vérifier nos observations avec les notes de l'inventaire et les écrits scientifiques correspondant. Dans un second temps nous nous sommes penchés sur l'histoire de la famille, ce qui nous a conduit à réaliser un travail de recherche aux Archives nationales, aux archives départementales de la Seine-Maritime mais aussi au Fonds anciens et local de la ville de Dieppe. Le peu d'information que nous avons pu rassembler grâce à ce travail provient principalement du *Journal de Rouen* entre 1822 et 1937 et nous a permis de comprendre un peu plus l'histoire des membres de la famille.

Enfin nous avons régulièrement été confronté à l'absence de données, que ce soit à propos de la provenance de certains objets ou sur les collectionneurs eux-mêmes. Nous n'avons pas été dans la capacité de retrouver le dossier retraçant les différents dons dans le temps imparti pour notre étude, dossier déjà manquant lors du récolement des pièces précolombiennes pendant l'été 2021. Nous avons toutefois pu avoir accès à certaines des informations qu'il contenait puisqu'il a servi pour rédiger les notes de l'inventaire en 2008. Ceci nous a poussé à étendre nos recherches et à formuler des questions et hypothèses afin d'appréhender l'histoire de la collection dans son ensemble, à défaut d'en connaître les moindres détails.

## **Usages et acronymes**

Bien que nous essaierons ponctuellement d'écrire les termes en toutes lettres afin d'assurer un confort de lecture, l'acronyme suivant pourra être retrouvé dans le corps du texte :

- CDAIS : Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure

## **Prénoms des collectionneurs**

Gustave Rouland, son fils et son petit-fils partagent tous le même prénom et ont tous signés G. Rouland à un moment de leur vie. Pour les distinguer, nous utiliserons leur deuxième prénom, à savoir Hippolyte Rouland pour le fils de l'ancien ministre, et Julien Rouland pour son petit-fils.

# Introduction

*Eclectique (n, adj) : Qui rassemble une grande variété de tendances, qui choisit dans des catégories très diverses<sup>1</sup>.*

Eclectique est le terme convient pour décrire l'ensemble des cent cinquante-quatre objets de la collection Rouland conservée au Château-musée de Dieppe en Normandie. Cet ensemble est effectivement constitué d'objets d'origines géographiques et chronologiques très différentes et comprend - mais ne se limite pas- à des lampes gallo-romaines ; des tableaux ; des céramiques précolombiennes provenant du Pérou ou encore de la minéralogie. La paternité de cette collection riche et variée est attribuée à un personnage important de la région. Il s'agit de Gustave Rouland (1806-1878), grande figure de la région et homme politique qui a été ministre de l'Instruction Publique et des cultes de 1856 à 1863, puis gouverneur de la Banque de France de 1864 à 1878<sup>2</sup>. Les descendants de Gustave Rouland, à savoir son fils Hippolyte (1831-1898) et Julien Rouland (1860-1937), également tous deux hommes politiques et magistrats, ont hérité de cette collection avant de l'offrir au musée lors de deux dons successifs : le premier est réalisé par Hippolyte Rouland en 1887, le deuxième et dernier par son fils Julien en 1913. L'inventaire de la collection a également été enrichi par le musée avec des objets ayant appartenu à la famille et acquis dans des circonstances différentes<sup>3</sup>.

C'est par le hasard le plus total que nous en somme venu à étudier la collection de la famille Rouland. Nous avons tout d'abord découvert le corpus péruvien de la collection après le récolement<sup>4</sup> des objets précolombiens conservés au musée et réalisé au cours du mois de juillet 2021 par Audrey Lair, élève à l'Ecole du Louvre. Nous avons ensuite appris que ce corpus s'inscrivait dans ensemble plus large ayant appartenu à la famille Rouland au XIXe siècle. Certains objets ont été en partie étudiés à différentes occasions. Les céramiques précolombiennes ont fait partie de la brève exposition « Le Pérou précolombien dans les Musées de Normandie » qui s'est tenue du 21 au 29 mai 1988 à Mont-Saint-Aignan à la suite

---

<sup>1</sup> *Dictionnaire Larousse*, « éclectique », <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>

<sup>2</sup> [https://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/rouland\\_gustave1602r3.html](https://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/rouland_gustave1602r3.html)

<sup>3</sup> Il s'agit du portrait de Gustave Rouland acheté avant 1882, d'un tableau donné par Marie Rouland en 1905 et d'un buste entré en 1900.

<sup>4</sup> « Le récolement est la vérification de la présence des œuvres à partir des inventaires. Il est la conséquence de l'existence d'un domaine public (de l'Etat et des collectivités territoriales) dont il sert à vérifier l'intégrité. Il s'agit d'une pratique très ancienne, mais inscrite récemment dans la loi 2002 sur les musées de France et codifiée à l'article L.451-2 du Code du patrimoine », <https://www.culture.gouv.fr/>

d'un projet d'étude des collections américaines dans les musées de province lancé en 1974<sup>1</sup>. De son côté les éléments relevant de l'histoire naturelle ont été sorti des réserves pour la première fois depuis 1950 à l'occasion de l'exposition « Histoires Naturelles : collections oubliées du Musée de Dieppe ». La collection n'a toutefois pas été étudiée en profondeur ni dans son ensemble auparavant et il semblait utile de mener un travail d'histoire des collections. Au cours de nos déplacements au musée de Dieppe<sup>2</sup>, nous avons pu visiter les réserves, observer les objets et participer au récolement en cours, bien que nous n'ayons pas été capable de localiser la totalité du corpus dans le temps imparti pour notre étude.

La variété de cette ancienne collection privée nous a amené à nous interroger sur les éléments qui ont influencé la constitution d'un ensemble aussi varié ainsi que les raisons de son arrivée dans un musée régional. Notre travail de recherche a été l'occasion de mener une étude des objets d'un point de vue matériel et historique mais aussi de découvrir les éléments qui permettent de considérer cette collection comme un tout cohérent ancré dans le contexte local de la Normandie du XIXe siècle.

La restitution de notre travail s'appuiera sur la présentation du lieu et des conditions de conservation de la collection puis des objets en eux-mêmes. Nous aborderons la figure du collectionneur et la biographie des membres de la famille Rouland qui témoigne de l'intérêt présent pour les arts, l'histoire et les sciences. Enfin nous analyserons en quoi le contexte historique et politique de la Normandie post-révolution a favorisé l'émergence d'une élite savante au sein de laquelle s'est développée une pratique collectionniste en parallèle du développement de la politique patrimoniale en France.

---

<sup>1</sup> GERBER, F., *Le Pérou précolombien dans les Musées de Normandie*, Catalogue d'exposition, CRPD Mont-Saint-Aignan, 21-29 mai 1988

<sup>2</sup> Nous nous sommes rendus à Dieppe cinq fois en tout : une fois en novembre et une fois en décembre 2021 ; deux fois en mars et une fois en avril 2022.

# I. Présentation de l'institution et de la collection

## a) *Présentation du musée de Dieppe*

Depuis la seconde moitié du XIXe siècle, le musée de la ville de Dieppe présente au public l'histoire de la ville à travers des collections pluridisciplinaires constituées de plus de 25 000 objets<sup>1</sup>. Le musée est particulièrement connu pour ses collections d'ivoire qui témoignent de l'importance de cet artisanat à Dieppe depuis le XVIe siècle. Originellement situé en centre-ville, le musée déménage au château<sup>2</sup> au début du XXe siècle<sup>3</sup>. En 1890 le Ministère de la Guerre décide de vendre des terrains militaires déclassés, dont les plages de Dieppe. La ville rachète le bord de mer et y aménage une promenade en accord avec le développement balnéaire de la côte. La municipalité décide de racheter également le château surplombant la mer dans le but de préserver l'ensemble du paysage. Ce projet est soutenu par des artistes comme Camille Saint-Saëns (1835-1921) et Jacques-Emile Blanche (1861-1942) mais aussi le sénateur Julien Rouland (1860-1837)<sup>4</sup>. Le ministère cède le monument en 1903 et le nouveau musée est inauguré en 1923 sous la présidence du directeur des Beaux-Arts M. Paul Léon<sup>5</sup>.

Le musée conserve également plusieurs collections d'objets archéologiques et extra-européens provenant de collections privées<sup>6</sup>. C'est le cas de la collection particulièrement variée de Gustave Rouland, ancien ministre de l'Instruction publique sous Napoléon III. Cet ensemble est constitué de trente-huit objets gallo-romains ; cinquante-six objets provenant d'Amérique du Sud dont trente-trois précolombiens ; trois objets du Proche et Moyen-Orient ; quatre objets asiatiques ; un buste et deux tableaux et enfin cinquante éléments relevant de l'histoire naturelle dont 48 pièces minéralogiques. Nous entendons par collection Rouland les objets réunis à partir de Gustave Rouland et donnés par ses descendants au musée entre 1887 et 1913. Les objets ayant appartenu à cette famille ont en effet enrichi les collections du musée au cours de plusieurs dons successifs. Il est important de noter que le premier don a été réalisé en 1886 par Marie Rouland, belle-fille de Gustave Rouland. Il s'agissait toutefois de

---

<sup>1</sup> PLON, E., « Origine du musée et de la Société des Arts de Dieppe », in *Réunion des sociétés savantes des départements à la Sorbonne du 4 au 7 avril 1877. Section des beaux-arts*, Paris, 1877, p. 72-79

<sup>2</sup> Voir Annexes II.1, p. 20

<sup>3</sup> <https://www.dieppe.fr/mini-sites/musee-de-dieppe>

<sup>4</sup> Petit-fils du collectionneur Gustave Rouland et principal donateur de la collection au musée.

<sup>5</sup> Notes de M. Coche, *Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Maritime*, 1933, p. 40-43, <https://gallica.bnf.fr/>

<sup>6</sup> Voir Annexes II.2., p. 20

deux dentelles (886.54.1 et 886.54.2) qui lui ont probablement appartenu et non d'objets faisant partie de la collection assemblée par son beau-père. Elle offre également en 1905 un tableau qui lui vient de son père. Nous avons donc fait le choix de les mentionner en tant que premier lien avec le musée mais nous pas davantage. Le premier don est réalisé par Hippolyte Rouland, fils Gustave Rouland, en 1897. Le dernier est réalisé par son fils Julien Rouland en 1913. Nous présenterons les trente-huit objets du corpus antique romain et gallo-romain de la collection Rouland par ensembles organisés selon des critères d'origine, de datation et de matériau.

### *b) Antiquités grecques et gallo-romaines*

Les antiquités grecques et gallo-romaines représentent 24,7 % du corpus<sup>1</sup>. La collection réunie par la famille Rouland comporte plusieurs œuvres s'inspirant de modèles grecs et qui ont donc potentiellement pu être réalisés en Grèce mais en Italie entre le Ve et le IIe siècle av.-J.C.<sup>2</sup>. Nous avons choisi de les présenter en premier puisque ce sont les pièces les plus anciennes et qu'elles semblent appartenir à un seul ensemble. Le premier objet est un lécythe de 26 cm de hauteur (913.6.1.12). Le pied est circulaire, la panse piriforme et une anse au niveau du goulot permet de soulever et servir du récipient. L'engobe noire a presque entièrement disparu. Ce vase servait à transporter et conserver de l'huile parfumée, un produit raffiné et coûteux. Le deuxième objet de ce groupe est une œnochoé de 10 cm de hauteur (913.6.1.17). Son pied est circulaire et plat, sa panse globuleuse est côtelée. Son décor consiste en un trempage noir pour toute la partie supérieure. Deux skyphos très semblables sont ensuite répertoriés dans l'inventaire sous les numéros 913.6.1.22.1 et 913.6.1.22.2. Il s'agit de vase à boire d'environ 7 cm de hauteur pourvus d'anses horizontales de chaque côté. Si leur décor est en grande partie effacé, les traces de peinture résiduelles laissent supposer que la panse peinte en noire était encadrée de bandes jaunes en haut et en bas. Viennent ensuite deux lékanis (913.6.1.23.1 et 913.6.1.23.2), coupes basses au pied cylindrique pourvus d'anses horizontales. Les lékanis sont complétés d'un couvercle conique en terre cuite mais nous n'en avons trouvé aucune trace dans l'inventaire, ce qui peut indiquer qu'ils ont été acquis sans. Les deux lékanis sont couverts d'un vernis noir brillant aujourd'hui abîmé. Les derniers objets de cet ensemble consistent en trois coupes basses sans anse avec un rebord en bourrelet. Les coupes sont couvertes d'un vernis noir. Un cercle rouge orne le fond de la troisième (913.6.1.24).

---

<sup>1</sup> Voir Annexe I.1, pp. 4-9

<sup>2</sup> Voir Annexe II.8., p. 22

L'utilisation d'une peinture ou d'un vernis noir et la cohérence dans l'esthétique de ces pièces nous font penser qu'il pourrait s'agir d'un seul ensemble provenant probablement du même lieu et acquis en une seule fois. Nous avons pu comparer avec des céramiques conservées dans d'autres musées comme le Louvre de formes similaires et présentant le même vernis noir avec un décor de bandes de couleurs<sup>1</sup>, la même forme et nous en sommes venu à la conclusion que cet ensemble pourrait avoir été produit en Grèce puis exporté en Etrurie ou en Campanie, ou encore produit sur place, pendant la période hellénistique (IVe-Ie s BC).

La suite de la collection se compose d'objets gallo-romains produits en Italie ou en Gaule romaine dans des ateliers provinciaux. Penchons-nous tout d'abord sur les vases et cruches en céramique beige commune. Le vase 913.6.1.13 possède une panse elliptique aplatie et deux petites anses sur l'encolure tandis que la cruche 913.6.1.15 présente un corps sphérique et un col cylindrique haut, le tout reposant sur un pied annulaire. Ce vase possédait auparavant deux anses au niveau du col mais l'un est manquante. Une autre cruche de forme proche est davantage abîmée (913.6.5.5). En effet l'anse haute reliant le haut de la panse au col est en partie perdue. Le numéro d'inventaire 913.6.1.16 correspond à une bouteille au corps elliptique aplati et au col évasé décoré de trois bourrelets au niveau de l'ouverture. Une cruche au bec tréflé est également répertoriée (913.6.1.18) ainsi que le couvercle correspondant (913.6.1.27.3). Ce type de céramique était parfois doré au mica pour imiter l'effet de la vaisselle métallique. Cette pratique est connue notamment dans le Nord de la Gaule<sup>2</sup>. La dorure n'était pas toujours appliqué sur l'ensemble de la céramique mais plutôt sur des endroits stratégiques à mettre en valeur comme les lèvres ou le haut de la panse. Ce matériau fragile peut disparaître au cours du temps et rend difficile leur identification, l'argile seule étant assimilable à une production plus ordinaire. Nous ne pouvons donc rien affirmer pour cette pièce en particulier. Les cruches étaient utilisées pour faire chauffer l'eau ou le lait, tandis que les vases et pichets contenaient des liquides divers<sup>3</sup>. Ces céramiques servaient aussi de mobilier funéraire et étaient déposés dans les tombes avec d'autres pièces formant un service de libation<sup>4</sup>. Un autre contenant présente une panse piriforme et un col aux bords évasés mais il ne possède qu'une seule anse, il s'agit donc d'un pichet (913.6.1.19). Le

---

<sup>1</sup> Skyphos, IIIe siècle av. J.-C., Etrurie septentrionale, ED 1132, voir Annexe II.3., p. 20

<sup>2</sup> TUFFREAU-LIBRE, M. La céramique commune en Gaule romaine. In: Céramiques hellénistiques et romaines. Tome II. Besançon : Université de Franche-Comté, 1987. pp. 203-230. (Annales littéraires de l'Université de Besançon, 331), p.209

<sup>3</sup> Ibid., p.211

<sup>4</sup> Ibid.

numéro 913.6.1.20 a été attribué à un vase biberon<sup>1</sup>. Cette pièce est caractérisée par une panse globulaire sur laquelle est fixé un appendice permettant de boire plus facilement. Le col de la céramique est haut et une anse plate en facilite la préhension. Il s'agit d'un objet petit puisqu'il ne mesure qu'une dizaine de cm de haut. Ce type de biberon était utilisé pour nourrir soit les très jeunes enfants soit les malades<sup>2</sup>. Trois gobelets en terre cuite de petite taille complètent l'ensemble d'œuvres gallo-romaines (913.6.1.27.2 ; 913.6.1.27.4 ; 913.6.5.7). Le premier est simple et en forme de poire pour être facilement pris en main. Le deuxième et le troisième ont la même ouverture large, mais ce dernier est pourvu de petites anses sur les côtés, dont l'une est manquante. Le dernier objet gallo-romain est un petit contenant à panse globulaire juchée sur un haut pied tronconique pouvant s'apparenter à un petit dinos<sup>3</sup>. Il mesure 9 cm de hauteur et peut donc difficilement avoir servi. La vaisselle miniature pouvait servir de dinette pour les enfants et se retrouve dans les tombes de ceux morts en bas-âge<sup>4</sup>. Ils sont souvent associés à un biberon, comme celui de la collection.

Ces céramiques ont été produites au cours de ce que Marie Truffeau-Libre a désigné comme la période II de production de la céramique gallo-romaine qui voit le développement des ateliers de céramique tout comme des officines de sigillée dans les régions<sup>5</sup> du I<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle selon les régions. La céramique est produite de façon quasi « industrielle »<sup>6</sup> pour répondre à une grande demande. Une même série d'objets pouvait également être produite dans différentes tailles. La plupart des céramiques étaient tournés, puis le potier lissait la surface avec ses mains ou un outil en bois. Le décor était ensuite incisé ou gravé selon l'objectif recherché. Les cruches et vases sont fabriqués en grand nombre et le pichet se répand en Gaule du sud<sup>7</sup>. Des biberons et cruches tréflées sont aussi produites à cette époque. Des pièces similaires ont par ailleurs été retrouvées à Fécamp et Lillebonne près de Dieppe, en particulier une bouteille en céramique claire qui possède la même anse rubanée et le même col évasé orné de trois bourrelets sous la lèvre<sup>8</sup>. Elles appartenaient auparavant à l'abbé Cochet<sup>9</sup> (1812-1875), prêtre et archéologue normand nommé entre autre inspecteur des

---

<sup>1</sup> Ibid. , p 220

<sup>2</sup> Ibid. , p. 211

<sup>3</sup> Vase grec de forme arrondie posé sur un socle haut destiné à recevoir divers liquides, voir Annexe II.5., p. 21

<sup>4</sup> TUFFREAU-LIBRE, M. *La céramique commune en Gaule romaine. In: Céramiques hellénistiques et romaines*. Tome II. Besançon : Université de Franche-Comté, 1987. pp. 203-230. (Annales littéraires de l'Université de Besançon, 331), p. 211

<sup>5</sup> Ibid. , p. 206

<sup>6</sup> Ibid. , p. 207

<sup>7</sup> Ibid. , p. 207

<sup>8</sup> Numéro dépositaire : 1850 /Lillebonne/S.Inf., Musée du Louvre, Paris, voir Annexe II.4., p. 21

<sup>9</sup> Jean Benoit Désiré Cochet, inspecteur des Monuments Historiques de Seine-Inférieure et conservateur du musée des Antiquités de Rouen de 1867 à 1875.

Monuments Historiques pour la Seine-Inférieure. Elles sont en dépôt au musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye depuis 1868. Sans pouvoir affirmer que les pièces de la collection Rouland proviennent du même endroit il est tout à fait possible qu'elles proviennent de sites de fouilles régionaux.

La céramique n'est pas la seule technique représentée dans cette collection puisque trois flacons en verre font partie du corpus. Le flacon 913.6.1.27.1 mesure 8 cm de hauteur et 3cm de diamètre. Sa panse est piriforme et il possède un long goulot bordé d'une lèvre ourlée. Le verre est aujourd'hui totalement minéralisé. Les deux autres flacons sont également de petite taille. Leur panse est globulaire, leur goulot étroit et haut et leur lèvre ourlé tout comme le premier, mais ils sont en plus pourvus d'une anse reliant le haut de la panse à l'ouverture du flacon. Le verre est transparent et bleuté. Il s'agit *d'unguentari*<sup>1</sup> ou de récipients destinés aux huiles ou parfums.

A cet ensemble nous pouvons ajouter une autre coupe basse (913.6.1.26). Cette coupe est ornée de feuillages et recouverte d'un vernis lustré rouge. Il s'agit en réalité d'une céramique sigillée produite au nord de Naples à partir du I<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>2</sup>. Cette céramique connaît un grand succès à partir du règne d'Auguste (-27 av. J.C.-63) au cours duquel elle est exportée jusqu'en Gaule. Nous en restons toutefois aux hypothèses, l'objet n'ayant pu être localisé. Un autre objet n'a pas pu être localisé. Il s'agit du vase 913.6.5.2. En l'absence de photo et d'informations supplémentaires, nous ne pouvons en dire davantage.

Onze lampes à huile en terre cuite complètent cet ensemble gallo-romain<sup>3</sup>. Tout d'abord quatre lampes présentent plus d'un bec. Les lampes 913.6.1.2 et 913.6.1.10 possèdent deux becs. La première est recouverte d'une engobe rouge, ornée d'un médaillon à décor de cygne, probablement faisant référence au mythe de Léda. Tous ses becs sont ornés de volutes. La deuxième, plus simple et plus petite, et réalisée avec une argile claire se caractérise par une anse en forme de croissant de lune. La lampe 913.6.1.9 présente un triple bec en forme de feuilles. Enfin la lampe 913.6.1.1<sup>4</sup> mesure douze cm de haut, 16 cm de large et possède quatre becs. Elle est entièrement engobée de rouge et sa surface inférieure porte la marque CIVNBIT indiquant l'atelier de C. Junius Bitus actif entre 175 et 225 ap J.-C.<sup>5</sup> en Italie centrale. Son médaillon est décoré d'un buste masculin de profil portant un bonnet phrygien et entouré

---

<sup>1</sup> Récipient destiné à contenir des huiles et parfums.

<sup>2</sup> [museum-lehavre.fr/fr/collections/ceramiques](http://museum-lehavre.fr/fr/collections/ceramiques)

<sup>3</sup> Voir Annexe I.1, pp. 4-5

<sup>4</sup> Voir Annexe II.6., p. 21

<sup>5</sup> [https://www.britishmuseum.org/collection/object/G\\_1814-0704-49](https://www.britishmuseum.org/collection/object/G_1814-0704-49)

d'étoiles et d'un croissant de lune. L'anse en forme de croissant également est ornée d'un buste d'homme de face brandissant ce qui semble être une foudre et une lance. L'homme au bonnet phrygien, vêtement oriental, n'est autre que le dieu iranien Mithra objet d'un culte à mystère auprès des soldats à partir du I<sup>e</sup> siècle de notre ère. La figure sur l'anse correspond au roi des dieux, Jupiter lui-même. Viennent ensuite des lampes à bec unique mais au médaillon décoré. La lampe 913.6.1.3 présente une épaule arrondie ornée d'une frise végétale entourant une rosace. Sa face inférieure porte la même marque CIVNBIT et provient donc du même atelier. L'objet 913.6.1.5 est de forme arrondie. Son médaillon est orné d'une scène avec un enfant jouant sur le dos d'un âne. La lampe 913.6.1.6 présente un bec allongé et un décor complexe entouré d'un rebord orné de deux masques animaux. Le médaillon est orné d'une grenouille, d'un scorpion, d'un escargot et d'un phallus humain. Le sens de ce décor, qu'il soit rituel ou pas, nous reste obscur. La lampe 913.6.1.4<sup>1</sup> est une des plus tardives et date probablement du IV<sup>e</sup> ou du V<sup>e</sup> siècle. Cette pièce au bec allongé est engobée de rouge. Une frise alternant des rectangles et des cercles entourent le médaillon décoré d'une croix et de la lettre J. Il s'agit donc probablement d'une lampe utilisée dans un contexte religieux chrétien, la croix rappelant celle du Christ et la lettre J le nom de Jésus. Les deux dernières lampes, 913.6.1.7 et 913.6.1.11 ne présentent pas de caractéristiques particulières. Elles sont petites. La première est de couleur rouge e son médaillon est délimité par un rebord, la seconde est de couleur claire.

Nous souhaitons attirer l'attention du lecteur sur l'objet 913.6.1.6 . Il s'agit d'une lampe à bec unique et anse perforée mesurant douze cm de long et huit cm de large. Son médaillon est orné d'un décors en relief représentant un dragon ailé couché aux pieds d'un satyre jouant d'une double-flûte. Au cours de nos recherches pour identifier cette iconographie peu habituelle nous avons découvert exactement la même lampe dans les collections du British Museum<sup>2</sup> (1963,0715.80). Le musée anglais indique qu'il s'agit d'un faux probablement réalisé en Italie au XVIII<sup>e</sup> ou XIX<sup>e</sup> siècle. Les fouilles archéologiques se développent de manière importante au cours du XIX<sup>e</sup>. Face à l'engouement des collectionneurs mais aussi des musées, une production de faux voit le jour. La présence d'un tel objet dans une collection privée n'a donc rien de surprenant. Au cours des multiples déplacements réalisés au musée de Dieppe nous avons pu aller dans les réserves avec Mme Bourgois et participé au récolement en cours en localisant et identifiant la majorité des lampes. Une seule n'est pas

---

<sup>1</sup> Voir Annexe I.1, pp. 4-5

<sup>2</sup> Inv. 1963,0715.80 British Museum, Londres, voir Annexe II.7., p. 22

localisée à ce jour, la lampe 913.6.1.9 à triple bec en forme de feuille et au médaillon orné d'un masque humain.

La datation des lampes est parfois difficile car certains modèles peuvent être réutilisés par d'autres ateliers bien après leur apparition ou copiés par des ateliers provinciaux. Nous pouvons toutefois affirmer que ces pièces ont été fabriquées entre le II<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècle probablement en Italie et en Afrique du Nord. Ces régions sont en effet connues pour la production de lampes à huile en grand nombre et souvent destinés à être exportées dans les provinces de l'Empire, notamment la Gaule. La fabrication de ces objets est ancienne mais la première diffusion vers la méditerranée occidentale commence au I<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>1</sup>. Le tournant de notre ère voit se développer une véritable « expansion des lampes romaines » (Malagoli, 2016). La production augmente durant le Haut-Empire (27 av.-J.C. - 284). Les médaillons s'élargissent pour accueillir des décors et les formes évoluent rapidement dans un contexte de marché où les ateliers doivent s'adapter continuellement pour vendre leur production. Nous pouvons noter que parmi les dix lampes authentiques, six possèdent un médaillon décorés (913.6.1.1, 913.6.1.2, 913.6.1.3, 913.6.1.4, 913.6.1.5, 913.6.1.8). Certaines formes sont directement inspirées des luminaires métalliques comme la lampe 913.6.1.2 dont les volutes et les sillons qui entourent le médaillon évoquent le travail du métal.

A l'époque, les techniques de fabrication des lampes en terre cuite sont relativement standardisées. Elles peuvent être moulées ou tournées. Lorsqu'elles sont moulées, le potier réalise un modèle en argile qui est ensuite cuit. Le prototype sert à la réalisation d'un moule qui peut être réutilisé par la suite. L'argile a tendance à se rétracter au fur et à mesure ce qui induit que les luminaires de la même série deviennent plus petits<sup>2</sup>. Les lampes peuvent ensuite être peintes et recevoir un décor par surmoulage ou poinçonnement. La partie correspondant au médaillon est découpé pour permettre de varier les motifs d'une production à l'autre. Lorsque la lampe est tournée, le potier pose une masse d'argile sur le tour pour la façonner, mais les étapes suivantes ne varient pas<sup>3</sup>.

Les lampes ont bien sûr un rôle fonctionnel en éclairant les espaces de vie mais de fait très peu ont été retrouvés en contexte domestique<sup>4</sup>. La majorité de ces objets a été retrouvées en contexte funéraire. La tombe est un lieu de mémoire mais aussi un lieu de culte pour les dieux

---

<sup>1</sup> MALAGOLI, C. *Les lampes en terre cuite du centre-est de la Gaule (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. - IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.) : production, diffusion et consommation*. Archéologie et Préhistoire. Université de Franche-Comté, 2016, p. 45

<sup>2</sup> Ibid. , p. 52

<sup>3</sup> Ibid. , p. 53

<sup>4</sup> Ibid.

et les mânes<sup>1</sup>, en l'honneur desquels la famille apporte des offrandes de nourriture et des libations. La lampe intervient précisément dans les rites qui font de la tombe ce lieu de culte et de commémoration. De telles lampes sont présentes tout aussi bien dans les tombes à inhumation que dans les tombes à incinération. Dans le premier cas elles sont déposées, au moment de la fermeture du tombeau, après avoir été préalablement brisées. Dans le deuxième cas elle est jetée dans le bûcher funéraire ou déposée à côté<sup>2</sup>. Plusieurs lampes portent des traces d'utilisation antérieure aux funérailles, comme c'est le cas pour la lampe 913.6.1.4 ornée d'une croix dont le bec et une partie du médaillon ont été noircis (à moins qu'elle n'ait été déposée trop près d'un bûcher funéraire). Le dépôt de lampes dans les tombes est continué par les chrétiens à partir du III<sup>e</sup> siècle. La flamme devient alors un symbole de la lumière divine et éternelle tout en conservant un « rôle prophylactique contre le mal »<sup>3</sup> déjà important pour les romains. La présence de lampes dans les tombes en Gaule se développe pendant la période romaine mais devient surtout une spécificité méditerranéenne jusqu'à la fin de l'Antiquité. En effet la peu de lampes ont été retrouvées dans les tombes en Gaule du Nord<sup>4</sup>. Ces objets se retrouvent également dans des sanctuaires religieux où ils servent d'intermédiaire entre la divinité et le mortel lorsque ce dernier émet un souhait ou rend un hommage. La lampe est déposée dans le sanctuaire, ce qui est assimilable à un sacrifice. Lorsqu'elles deviennent trop nombreuses, les lampes sont brisées pour les décharger de leur valeur symbolique puis jetées dans les dépotoirs du sanctuaire<sup>5</sup>. L'iconographie de la lampe 913.6.1.1<sup>6</sup> indique qu'elle est destinée au culte du dieu Mithra. Déjà connu dans les textes védiques, c'est comme dieu iranien que Mithra finit par être connu et honoré autour de la Méditerranée et notamment en Gaule à partir du I<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>7</sup>. Il s'agit d'un culte à mystère dont les sanctuaires sont souterrains particulièrement répandu chez les soldats. L'image cultuelle la plus répandue de Mithra est la mise à mort du taureau blanc (ou tauroctonie)<sup>8</sup>. Mithra y est représenté jeune, vêtu d'un costume à l'oriental et en train de plonger un poignard dans le cou d'un taureau. La voute céleste donne un caractère cosmique à

---

<sup>1</sup> Esprits des morts et ancêtres qui sont l'objet d'un culte privé ou public.

<sup>2</sup> MALAGOLI, C. *Les lampes en terre cuite du centre-est de la Gaule (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. - IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.) : production, diffusion et consommation*. Archéologie et Préhistoire. Université de Franche-Comté, 2016, p. 54

<sup>3</sup> Les Lampes à huile dans les sépultures romaines tardives du Languedoc méditerranéen, Yves Manniez, *Actes du I<sup>er</sup> Congrès international d'études sur le luminaire antique (Nyon-Genève)*, 2005, p. 106-107

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> MALAGOLI, C. *Les lampes en terre cuite du centre-est de la Gaule (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. - IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.) : production, diffusion et consommation*. Archéologie et Préhistoire. Université de Franche-Comté, 2016, p. 56

<sup>6</sup> Voir Annexe II.6., p. 21

<sup>7</sup> JOURDAIN-ANNEQUIN, C. « Les divinités orientales dans les Alpes », *Dialogues d'histoire ancienne. Supplément n°1*, 2005. Hommage à Pierre Lévêque. pp. 191-212. p 198-199

<sup>8</sup> Voir Annexe II.7., p 22

la scène, que l'on retrouve sur la lampe à travers la lune est les étoiles entourant le buste de Mithra<sup>1</sup>. La présence du dieu romain Jupiter brandissant son foudre associé à la figure de Mithra évoque l'appropriation du culte dans un contexte romain.

L'archéologie grecque et gallo-romaine est l'objet de tous les intérêts au XIXe siècle et de nombreuses fouilles ont lieu, qu'elles soient réalisées par des « antiquaires » amateurs d'histoire ou encouragées par l'Etat. Les objets issus de ces fouilles constituaient des objets de choix et se retrouvent ainsi dans de nombreuses collections privées mais aussi dans plusieurs musées partout en Europe. Gustave Rouland était membre de la *Revue de Rouen*, journal créé en 1833. Cette revue aborde l'histoire et l'archéologie mais organise aussi des visites de musées en Normandie. Cette position a pu lui donner l'occasion d'acquérir des antiquités provenant de fouilles en France ou en Italie.

### c) *Le corpus américain*

Le corpus américain représente une grande partie de la collection avec cinquante-six pièces en tout, ce qui correspond à 36,4% de la collection. La majeure partie de la collection a été rapporté par Emile Colpaërt au retour de sa première mission d'étude au Pérou en 1864<sup>2</sup>. Emile Colpaërt (1830-1874) est un explorateur français né à Bailleul. En 1858 il se prétend chargé d'une mission ayant pour but d'étudier l'économie et les ressources naturelles du Pérou et en profite pour proposer ses services au ministère de l'Instruction Publique et des cultes à la tête duquel se trouve alors Gustave Rouland<sup>3</sup>. Le ministre lui confie une seconde mission au cours de laquelle il doit étudier « la situation littéraire, artistique et industrielle de cette contrée »<sup>4</sup>. Cette mission s'est déroulée de 1859 à 1863 sur la côte nord du Pérou. Son voyage le mène notamment à Lima et Cajamarca<sup>5</sup> où il collecte, le plus souvent en les achetant, des objets préhispaniques<sup>6</sup>. Ces objets proviennent de différentes civilisations qui se sont développées sur la côte nord du pays entre le XIIe siècle et le XVIe siècle. Il prend également des photos de ruines mais aussi de costumes ou de monuments plus récents<sup>7</sup>. Arrêté

---

<sup>1</sup> JOURDAIN-ANNEQUIN, C. « Les divinités orientales dans les Alpes », *Dialogues d'histoire ancienne. Supplément* n°1, 2005. Hommage à Pierre Lévêque. pp. 191-212. p. 201

<sup>2</sup> RIVIALE, P. *Un siècle d'archéologie française au Pérou (1821/1914)*, L' Harmattan, 1996, p. 119

<sup>3</sup> Gustave Rouland est ministre de 1856 à 1863.

<sup>4</sup> RIVIALE, P. *Un siècle d'archéologie française au Pérou (1821/1914)*, L' Harmattan, 1996, p. 113

<sup>5</sup> Voir Annexe II.9., p.22

<sup>6</sup> Ibid., « Je possédais [...] une grande variété de curiosités recueillies chemin faisant : des huacas, des idoles, des armes et des costumes anciens trouvés dans les sépultures et ayant conservés leurs couleurs primitives », Emile Colpaërt.

<sup>7</sup> Voir Annexe II.10., p. 23

à Cajamarca, son matériel est saccagé par des soldats et sa première collection est détruite<sup>1</sup>. Libéré, il reprend ses recherches et visite le Cerro de Pasco puis Cuzco. En 1860 il s'enfonce dans la forêt vierge à l'est de Paucartambo puis revient à Lima. Il rentre en France en 1864, pour repartir aussitôt en mission au Pérou<sup>2</sup>. Il ne reviendra pas de cette mission mais décide de s'installer à Cuzco où il dirige une fabrique de suif et un atelier de photo<sup>3</sup>. Le budget accordé aux missions scientifiques de l'époque était très limité et les missions d'Emile Colpaert étaient gratuites, c'est-à-dire qu'il n'a reçu aucune subvention de la part de l'Etat.

Sur l'ensemble, cinq pièces<sup>4</sup> sont caractéristiques de la civilisation Chancay qui s'est développée sur la côte centrale du Pérou pendant la Période Intermédiaire Récente de 1100 à 1470 ap. J .C. entre les vallées de Chillón, Rimac, Lurin et Chancay<sup>5</sup>, dont elle tient son nom. Le déclin du pouvoir des Wari à la fin du Xe siècle crée un contexte favorable au « réveil des identités régionales »<sup>6</sup> et à l'indépendance des colonies qu'ils contrôlaient, ce qui a entraîné le développement d'un style particulier à cette civilisation. Il s'agit de vases en terre cuite, moulés.

Parmi ces pièces, trois sont des vases anthropomorphes représentant des femmes accroupies à destinées à être déposées dans les tombes. La première un vase ovoïde de 33 cm (913.6.2.1). Les mains en relief et aux doigts incisés tiennent un petit pot. Des traces de polychromie noires se trouvent sur les mains, la partie supérieure du corps, autour des yeux, et sur la coiffe. Des motifs triangulaires peints autour du cou évoquent un collier. Elle présente comme les deux autres vases anthropomorphes des traits de visage assez géométriques. Le nez, les yeux et les oreilles ornées de boucles pendantes sont en relief. La bouche, petite et ouverte en forme de cercle, est aussi en léger relief. Le visage porte également quelques traces de polychromie rouge. La coiffe est haute et son bord inférieur est ornée d'une tête d'oiseau. Une anse plate est fixée à l'arrière de la tête et en haut du dos. La deuxième céramique (913.6.2.2) est légèrement plus petite et mesure 25 cm de hauteur. La panse du vase est resserrée au centre par une bande décorée avec des motifs en chevrons rappelant une ceinture textile. Contrairement à la première ses bras sont levés et touchent le bord de la coiffe. Enfin la troisième céramique est la plus petite puisqu'elle ne mesure que 17 cm de hauteur

---

<sup>1</sup> Ibid., p. 116

<sup>2</sup> Ibid., p. 117

<sup>3</sup> RIVIALE, P. *Un siècle d'archéologie française au Pérou (1821/1914)*, L' Harmattan, 1996, p. 117

<sup>4</sup> Voir Annexe I.1, p. 9 et 11

<sup>5</sup> Voir Annexe II.12., p 24

<sup>6</sup> BODOLEC-DUROSELLE, C. *Iconographie de la culture Chancay, La tombe Chancay comme « Mesa »*, 2014, p. 43

(913.6.2.18). Les deux bras sont courts et les mains ouvertes sont levées vers le ciel. Le cou est orné d'une sorte de collier orné d'éléments circulaires vers l'extérieur et en forme de gouttes au centre, il s'agit peut-être de pendentifs. La figure porte également ce qui pourrait être un sac dans son dos. Cet élément est orné de points et de lignes horizontales sombres tandis que le fond présente des traces de peinture rouge évoquant un sac en tissu. L'anse du sac passe devant le front et masque ainsi la base de la coiffe. La figure semble avoir été couverte de peinture sur une grande partie de sa surface, exceptée au niveau des jambes repliées et du sexe.

En plus de ces vases anthropomorphes, la collection comporte un gobelet et un vase à décors géométrique noir et blanc. Le gobelet (913.6.2.5) en terre beige mesure 21 cm de hauteur et est orné sur la paroi d'un singe en ronde-bosse reconnaissable à sa queue enroulée. De petites protubérances sur le côté de la tête évoque la présence de touffes de poils au-dessus des oreilles indiquées par de petits trous. Il pourrait s'agir d'un singe appartenant à l'une des espèces de ouistiti qui vivent en Amazonie<sup>1</sup>. La dernière céramique (913.6.2.4) est un vase en terre cuite moulée qui mesure 16,5 cm de hauteur. Sa panse est globulaire et une anse joint de chaque côté le bord épais à un singe en ronde-bosse placé sur l'épaule. Les singes ont de grands yeux ronds, et sont reconnaissables à leur nez et des oreilles arrondies placées sur le côté de la tête. Ils sont assis et celui de droite semble jouer d'un instrument, peut-être un sifflet, tenu par ses mains devant sa bouche. Les deux faces du vase présentent le même décor géométrique noir et blanc dont le médaillon central est décoré de lignes, vagues et petites croix ainsi que d'une bande en demi-cercle constitué de triangles et de cercles.

Ces céramiques sont des objets funéraires provenant de tombes situées dans les nécropoles Chancay. Ces cimetières très étendus étaient situés sur les plateaux ou dans les plaines jugées trop désertiques pour être cultivées. Une tombe renferme le *fardo* funéraire ainsi que des céramiques offertes au défunt<sup>2</sup>, semblables à celles de la collection Rouland. Les motifs géométriques ou figuratifs composant le décor iconographique des objets déposés dans les tombes forment un tout cohérent et symbolique lié au culte rendu aux défunts devenus des ancêtres veillant sur leurs descendants :

Déposés puis collectés dans un même lieu une "tombe", les céramiques et les textiles semblaient en effet former avec la structure funéraire une entité

---

<sup>1</sup> Voir Annexe II.14., p. 25

<sup>2</sup> BODOLEC-DUROSELLE, C. *Iconographie de la culture Chancay, La tombe Chancay comme « Mesa »*, 2014, p. 82

unique et laissent à penser que la signification était cérémonielle, que l'ensemble était l'expression d'un rituel<sup>1</sup>.

La tombe est donc comparable à une table d'offrande, ce que Corinne Bodolec-Duroselle appelle « *mesa* ». Dans ce contexte, les motifs figuratifs comme le singe, l'oiseau et la figurine anthropomorphe qui ornent les céramiques déposées dans la tombe du défunt devenu ancêtre sont des symboles de fertilité. Ces offrandes ont pour but de « se concilier les phénomènes naturels et obtenir une réponse favorable à ses besoins vitaux »<sup>2</sup>. La figure du singe sur une céramique de la côte est aussi un indice que des échanges de biens et d'animaux tropicaux avec la *selva*<sup>3</sup> <sup>4</sup>.

Ce corpus est celui au sein de la collection pour lequel nous disposons le plus d'informations pour retracer l'origine des objets et leur entrée dans la collection. Les conditions précises de la collecte ne sont toutefois pas précisées. Emile Colpaert a pu les acheter mais aussi les trouver en participant à des fouilles. La région a commencé à être fouillée au XIXe siècle, notamment par des européens animés par un désir de collecter un « matériel inconnu, un objet de curiosité » (Bodolec-Duroselle, 2014). C'est bien dans ce contexte que ces pièces ont été collectés par Emile Colpaert<sup>5</sup>.

Viennent ensuite quatorze céramiques<sup>6</sup> caractéristiques de la production du royaume Chimu qui s'est développé de 1000 à 1470 sur la côte nord du Pérou<sup>7</sup>. La majorité de ces pièces ont été collectés à Trujillo, ville proche de l'ancienne capitale chimu Chan Chan. Le reste provient de la ville de Cajamarca. Quatre céramiques possèdent une anse étrier, forme très répandue dans les Andes. Les bouteilles 913.6.2.8 et 913.6.2.9 ont un singe en relief qui semble s'accrocher à la base du goulot. La panse de la première est ornée d'un oiseau aux ailes déployées. La céramique 913.6.2.10 est une bouteille de forme globulaire et surmontée d'un goulot et d'une anse. Le corps de la panse est décorée d'un soleil. La bouteille 913.6.2.7 prend la forme d'un félin surmonté d'anse étrier également orné d'un singe. Les côtés sont couverts de lignes incisés qui donnent un aspect squelettique à l'animal. L'item 913.6.2.22 est un vase à corps cylindrique de 15.7 cm de diamètre ornée de six fruits en relief formant une panse unique. La céramique est entièrement peinte en rouge tandis que les détails des fruits sont réalisés en brun. Le goulot des bouteilles 913.6.2.11 et 913.6.2.3 sont ornés d'un singe à leur

---

<sup>1</sup> Ibid. , p 364

<sup>2</sup> Ibid. , p. 406

<sup>3</sup> Forêt équatoriale amazonienne

<sup>4</sup> PURIN, S. *Inca-Perù 3000 ans d'histoire*, 1990, volume 2, Musées royaux d'Art et d'Histoire Bruxelles, p. 168

<sup>5</sup> Voir Annexe II.11., p. 24

<sup>6</sup> Voir Annexe I.1., p. 9 à 12

<sup>7</sup> Voir Annexe II. 13., p. 24

base. Sur cette dernière l'animal en très haut relief se situe à la jonction entre la panse et le goulot et semble s'accrocher à l'objet. Le nez, les yeux et la bouche sont représentés de manière géométrique. Plusieurs autres céramiques sont zoomorphes. La bouteille 913.6.2.19 représente un lama à la tête et la queue sont en relief tandis que les pattes sont légèrement moulées sur la panse tandis que le corps de la bouteille 913.6.2.20 prend la forme d'un oiseau échassier au long cou replié. Il s'agit d'un foulque, un oiseau échassier vivant sur le bord des marécages que l'on reconnaît notamment à son long bec et ses longues pattes repliées sous les ailes en relief. Les céramiques 913.6.2.23 et 913.6.2.24 sont très proches. Elles représentent un chien de manière stylisé couché sur le côté gauche comme endormi. L'ouverture du récipient est sur le côté droit. La dernière poterie zoomorphe (913.6.2.17) représente un singe assis sur ses pattes. Les doigts de ses pieds sont incisés, ses mains peintes et son sexe dressé est indiqué en relief entre ses pattes. La peinture rouge couvrant la partie supérieure laisse apparaître les mains en négatif. La bouche est proéminente, le nez est indiqué par des incisions, la pupille des yeux est peinte en rouge sur fond crème. La queue est enroulée dans le dos juste en dessous d'une anse étrier placée entre le dos et la tête. La couleur beige et rouge rappelle les productions de la civilisation Moche (Ie-VIIIe siècle) mais il peut également s'agir d'une production datant du début de la civilisation Chimu avant le développement de la céramique noire cuite en réduction.

Deux céramiques céphalomorphes complètent cet ensemble (913.6.2.14 et 913.6.2.16). La première est en forme de poire reposant sur une base cylindrique servant de cou. Les yeux sont ovales, le nez saillant et la bouche incisée découvre deux rangées de dents. Une protubérance à la joue droite rappelle la consommation de coca<sup>1</sup>. La tête est coiffée d'un bonnet en laine traditionnel décoré de symboles géométriques comme des lignes, des escaliers ou encore des cercles. La deuxième est moins schématique et tient davantage du portrait. Elle repose aussi sur une base servant de cou, le visage est arrondi et les traits du visage sont modelés avec soin. La bouche est ouverte sur des dents blanches et les lèvres étaient peintes en rouge. Le lobe des oreilles est allongé et l'ensemble paraît naturel. Le goulot est situé sur le sommet du crâne. Une anse se trouvait autrefois à l'arrière de la bouteille mais elle a aujourd'hui disparu.

---

<sup>1</sup> La feuille de coca est un stimulant mâchée ou chiquée dans les Andes pour pallier au manque d'oxygène en altitude.

Les Chimu ont produit massivement des poteries dont la couleur noire est due à la cuisson en réduction<sup>1 2</sup>, bien qu'il existe aussi des céramiques plus claires à décor de rouge et blanc. Cette poterie plus claire est un héritage de la culture Moche (Ie-VIIIe siècle), qui vivait sur le même territoire quelques siècles auparavant. La céramique chimu est un mélange entre cette tradition mochica et des influences plus tout en incorporant une iconographie commune à toute l'aire andine. La majorité de ces céramiques ont été retrouvées en contexte funéraire. Le nombre de céramiques, leur qualité et leur iconographie sont représentatives du rang social du défunt. Ainsi la bouteille céphalomorphe détaillée peut être un portrait de la personne décédée tandis que le félin à l'aspect squelettique fait référence à la mort. Les chiens sont aussi connus pour leur fonction de guide vers l'au-delà<sup>3</sup>.

En 1470 les Chimu sont intégrés à l'empire Inca<sup>4</sup> qui continue son expansion tout au long de l'Horizon Ancien de 1470 à 1532. La production de céramique<sup>5</sup> se maintient sur l'ancien territoire des chimu. De nouvelles formes hybrides apparaissent en mêlant des caractéristiques chimu et des caractéristiques inca<sup>6</sup>. Le plus souvent la technique reste locale avec le maintien de la cuisson en réduction tandis que les motifs rappellent la présence des incas. La collection Rouland conserve plusieurs de ces céramiques.

La jarre 913.6.2.12 mesure 17 cm de hauteur et 19 cm de largeur. Son corps oblong est surmonté d'un col évasé et de deux petites anses permettant de passer un lien pour transporter le récipient sur le dos. Les deux faces sont ornées de motifs incisés et gravés répartis sur deux registres. Le registre supérieur présente un décor de doubles losanges en deux parties séparées par une double bande verticale. Le registre inférieur est composé de trois groupes de losanges imbriqués dont les côtés évoquent un motif en escalier et des pointillés ornent la surface le fond. Quatre oiseaux stylisés sont situés entre les losanges. Ils semblent transporter un petit sac au bout de leur bec. Le deuxième objet de cette série est un vase de forme ovoïde surmonté d'un col tronconique large, le tout mesurant 20 cm de hauteur (913.6.2.13). la moitié supérieure présente un décor imprimé à l'aide d'une matrice et réparti en trois registres. Des vagues orientées vers la gauche composent les registres supérieurs et inférieurs, tandis que la partie médiane est ornée d'une procession d'oiseaux au long bec tournés vers la

---

<sup>1</sup> L'argile est moulée, lissée et décorée puis cuite dans un four à 750° avec privation partielle d'oxygène

<sup>2</sup> SCHJELLERUP, I. *Chimu Pottery*, The National museum of Denmark, 1986, pp. 7-8

<sup>3</sup> ROBIN AZEVEDO, V. « La divine comédie dans les Andes ou les tribulations du mort dans son voyage vers l'au-delà », *Journal de la Société des américanistes*, 2004, pp. 143-181.

<sup>4</sup> Voir Annexe II.13., p. 25

<sup>5</sup> Voir Annexe I.1., p. 9 à 13

<sup>6</sup> SCHJELLERUP, I. *Chimu Pottery*, The National museum of Denmark, 1986, pp. 7-8

droite. Le fond est à nouveau orné de pointillés en relief. Le singe se maintient dans l'iconographie de l'époque comme nous pouvons le voir sur le vase à double corps mesurant 17.5 cm de haut (913.6.2.6). Les deux bouteilles aux corps arrondis sont jointes par une anse en forme de pont. Cette anse relie d'un côté le goulot d'une bouteille à une figurine en forme de singe accroupi sur l'autre bouteille. Un trou est situé sur le haut de la figurine. Lorsque la bouteille est vidée, l'air entre et produit un sifflement. Le lama est également représenté dans la collection. Le vase 913.6.2.25 mesure 16 cm de haut et 22 cm de long. Il représente une tête de lama surmonté d'une ouverture aux bords évasés, le tout reposant sur une base allongée se terminant en pointe. Les motifs géométriques comme le losange et le carré sont caractéristiques des productions incas, tout comme les vagues du vase ovoïde. Les formes de ces objets, en particulier le vase à double corps, sont également le résultat d'une influence inca, bien que la technique de production reste locale. Ce mélange est le signe d'une relation de soumission au nouveau pouvoir mais aussi de réciprocité entre les deux. La dernière céramique de style chimu-inca est un vase à goulot mesurant 19.8 cm de hauteur et 12.5 cm de largeur. Sur une base tronconique repose une panse circulaire ornée d'un cercle et de triangles évoquant le soleil. Le goulot prend la forme d'une tête humaine aux traits géométriques portant une coiffe tronconique et portant des boucles oreilles pendantes. Des félins se trouvent de part et d'autre de la tête. Cette iconographie fait référence à l'élite de la société. Le félin et le soleil sont en effet particulièrement liés au pouvoir et à la religion dans les Andes et les boucles d'oreilles sont portés par les membres de l'élite. Plus précisément l'être entouré de félins est une iconographie ancienne utilisée depuis longtemps sur la côte pour représenter le soleil. Dans la société inca le dirigeant est le fils du soleil et hérite ses qualités de l'astre<sup>1 2</sup>, ce qui explique la persistance d'un tel motif à cette époque. La bouteille à goulot proviendrait selon l'inventaire d'une ancienne fouille du palais d'Atahualpa, empereur Inca (1531-1533) au pouvoir lors de l'arrivée des Espagnols<sup>3</sup> à Cajamarca<sup>4</sup>, ce qui explique cette iconographie solaire<sup>5</sup>.

Deux sculptures complète le corpus précolombien de la collection Rouland. Il s'agit de deux conopa (913.6.2.32 et 913.6.2.33). Un conopa est une figurine de pierre représentant le plus

---

<sup>1</sup> ITIER, C. *Les Incas*, 2008,

<sup>2</sup> Voir Annexe II.15., p. 26

<sup>3</sup> MONZON, S. « ATAHUALPA, empereur inca (1500 env.-1533) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 27 avril 2022. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/atahualpa>

<sup>4</sup> Ville importante de la côte nord sous les Chimu puis les Inca. C'est également le lieu de la rencontre entre Atahualpa et les hommes de Pizarro, rencontre qui se finit par l'emprisonnement de l'Inca et le massacre de la population par les espagnols le 16 novembre 1532.

<sup>5</sup> Voir Annexe II.15, p. 26

souvent un animal domestique ou une plante dédiée à protéger une communauté ou à favoriser l'agriculture et l'élevage<sup>1</sup>. Selon la fonction elles étaient cachées ou enterrées dans les pâturages « afin d'obtenir de la Terre-mère la multiplication des troupeaux »<sup>2</sup>. Les conopa mesurent chacun 9.5 et 6.3 cm de hauteur. La premier représente un lama au long cou tandis que le deuxième correspond davantage à un alpaga (*Vicugna pacos*), en raison de l'abondante laine présente le long de son cou. Les deux figurines possèdent une cavité creusée sur leur dos destinées à recevoir les offrandes de poudre de coquillage, d'ocre, de copal ou encore d'or et d'argent apportées par la communauté. Les conopa font partie de ce qu'on appelle des *huaca*. Le terme quechua *huaca* désigne de manière générale le caractère sacré d'un élément, qu'il s'agisse d'un sanctuaire, d'une divinité ancestrale ou d'un objet. Ce terme peut aussi s'appliquer à un phénomène témoignant d'un caractère surnaturel. Il est intéressant de noter de nombreuses céramiques rapportées du Pérou, en dehors des plus récentes, sont décrites comme des *huacas* dans l'inventaire<sup>3</sup>. Ceci démontre que le collecteur s'est renseigné sur les objets qu'il a rassemblés.

Cet ensemble de pièces précolombiennes est complété par six terres cuites de facture résolument plus moderne<sup>4</sup>. Ces céramiques noires et brillantes représentent un homme debout regardant au loin (913.6.2.27), un homme portant un oiseau (913.6.2.29) ou encore un cavalier (913.6.2.28). Les visages schématiques et les coiffes hautes rappellent les figures de certaines céramiques chimu. Les volumes massifs des corps et le cheval, introduit par les espagnols, prouvent qu'il ne peut pas s'agir d'objets précolombiens. Le dernier objet de cet ensemble est un vase sifflet de 9 cm de hauteur prenant la forme d'une tortue (913.6.2.21). Sa carapace aux bords ondulés est couverte de rectangles quadrillés. Une pièce très semblable a également été rapporté par Emile Colpaert lors de la même expédition. Elle représente un lama orné de triangles incisés. La base des collections du musée du Quai Branly-Jacques Chirac où cet objet est conservé aujourd'hui indique qu'il s'agit d'une contrefaçon chimu (71.1887.124.3). Nous nous sommes demandé quel était le statut de ces pièces. En effet leur iconographie indique qu'elles ne peuvent être précolombiennes. La technique s'inspire toutefois de la longue tradition des céramiques noires cuites en réduction de la côte nord du Pérou. Il s'agirait donc de pièces récentes. Toute la difficulté est alors de savoir si ce sont des

---

<sup>1</sup> METRAUX, A. *Les Incas*, Editions du Seuil, 1983, p. 63

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Notes de l'inventaire : « La collection consiste en Huacas et statuettes de 10 à 30 centimètres de hauteur, de vases et de poteries dont les ornements sont dus au ciseau des Indigènes" lettre Julien Rouland du 18 juin 1913, adressée à M. Lebas.

<sup>4</sup> Voir Annexe I.1, p. 13

céramiques populaires ou des faux. Nous n'avons à ce jour pas trouvé de pièces équivalentes. D'après Pascal Mongne, docteur en archéologie précolombienne, il s'agirait d'art populaire au vu de la patine et des thèmes abordés qui pourrait remonter à l'époque coloniale<sup>1</sup>. Au vu des connaissances actuelles nous ne savons pas si ces pièces ont été rapportées en tant qu'objets populaires contemporains ou comme témoins d'une ancienne culture.

Six sculptures en albâtre témoignent également d'une production artistique plus récente<sup>2</sup>. La première représente le Christ au ciel d'où il bénit le monde. Cette sculpture en albâtre peint (913.6.2.35) mesurant 16 cm de diamètre. Le Christ émerge à mi-corps des nuages en forme de volutes très stylisées. Un groupe sculpté (913.6.3.24) représente une estrade à trois échelons garnis de six musiciens assis jouant de différents instruments (913.6.2.34). La plus grande sculpture mesure 30 cm de haut. Elle représente une femme vêtue d'une longue robe qu'elle tient de la main droite tandis qu'elle enlève le voile de couvrant ses cheveux noirs et bouclés de la main gauche. Sa tête est penchée et elle lève ses yeux au ciel. Les trois autres statuettes prennent la forme d'une vache (913.6.5.10), d'un taureau (913.6.5.10) et d'un chien (913.6.5.13). Les pattes des animaux reposent sur une plateforme. Les yeux la bouche et les détails du pelage sont peints. Ces œuvres proviennent de la province de Huamanga au Pérou. Au XVIIIe siècle les artisans utilisaient l'albâtre de la région pour réaliser des figures religieuses ainsi que des sculptures populaires<sup>3</sup>.

Un dernier objet religieux fait partie de la collection. Il s'agit d'une Vierge en terre cuite<sup>4</sup> mesurant 22.8 cm de hauteur (913.6.2.36). Le Vierge couronnée tient l'enfant Jésus dans ses bras. Elle porte un manteau décoré de motifs de losanges et médaillons et rehaussé de fleurs peintes à froid en noir et rouge qui donne une forme pyramidale à la sculpture. Cette statue possède deux trous à sa base permettant de la fixer sur un support et de la porter en procession à certaines occasions. La collection comprend également plusieurs pipes et tuyaux de pipe en terre cuite. Elles sont de forme allongée (913.6.3.1) ou bien en deux parties ornées de décors incisés rappelant les productions de vannerie (913.6.3.3). Le dernier ensemble d'objets précolombiens regroupe plusieurs armes auparavant présentées en panoplie sur une muraille selon l'inventaire, ce qui correspondait notamment à la façon de présenter les armes en faisceaux dans les musées au XIXe siècle. Cette panoplie rassemble deux flèches (913.6.4.7.2 ; 913.6.4.1) ; trois arbalètes (913.6.4.6.1 ; 913.6.4.6.2 ; 913.6.4.7.1) ; un sabre

---

<sup>1</sup> Communication personnelle du 16 avril 2022.

<sup>2</sup> Voir Annexe I.1, p. 14 et 15

<sup>3</sup> <https://www.proantic.com/display.php?id=886866#>

<sup>4</sup> Voir Annexe I.1, p. 14

(913.6.4.5) ; un poignard (913.6.4.10) ; un bâton de commandement (913.6.4.9) et un ensemble de quatre matraques en bois (913.6.4.3.1 ; 913.6.4.3.2 ; 913.6.4.3.3 ; 913.6.4.3.4), bien que ce dernier terme soit peu approprié pour des objets provenant de l'Amérique du sud. Le bâton de commandement possède un manche en bois sur lequel est fixé une noix remplie de fibres végétales et entourée d'une gaine de cuir. Les bâtons de commandement ou vara sont le plus souvent sculptés et possèdent un élément en argent<sup>1</sup> mais le musée du quai Branly-Jacques Chirac en conserve fabriqué à partir de roseaux et de fibres végétales. Les bâtons de commandements sont offerts par les hommes âgés de la communauté à ceux qui deviennent les représentants de l'autorité. Cette coutume préhispanique a lieu en début d'année.

L'inventaire mentionne uniquement que ces pièces ont été rapportées par M. Chopart lors d'une mission au Pérou qui se serait déroulée pendant que Gustave Rouland était ministre de l'Instruction publique, c'est-à-dire entre 1856 et 1863. Nous n'avons pas trouvé de traces de cette personne. En revanche M. Emile Colpaert a voyagé au Pérou dans le cadre d'une mission scientifique à cette période dans le but d'étudier le Pérou « au point de vue de la géographie, des mœurs et de l'histoire naturelle »<sup>2</sup>. De plus le musée du quai Branly-Jacques Chirac conserve plusieurs céramiques provenant de la collection de M. Colpaert qui sont très proches stylistiquement de celles de la collection assemblée par M. Rouland. Pascal Riviale avait déjà établi ce lien entre les deux collections en 1996<sup>3</sup> et tous les éléments rassemblés confirment cette hypothèse.

La lettre de Julien Rouland à propos des objets rapportés lors de la mission ne mentionne pas en revanche de pipes, flèches ou autres armes. Il n'est pas impossible que ces objets aient été rapportés à une autre occasion<sup>4</sup>.

#### *d) Le corpus égyptien et oriental*

Nous étudierons ici trois objets, soit 1.9 % du corpus. L'inventaire du musée fait état de deux scarabées en pierre dure appartenant à la collection Rouland. En décembre 2021 nous n'avons pu en localiser qu'un seul. Ces deux objets ont été récolés et photographiés en 2013. Le premier scarabée serait un objet de petite taille et dont la face visible sur la photo

---

<sup>1</sup> HOUDART-MORIZOT, M.-F. « Chapitre III. Les normes de l'ascension sociale », *Tradition et pouvoir à Cuenca, communauté andine*, Lima : Institut français d'études andines, 1976, pp. 71-99 (28 avril 2022). : <<http://books.openedition.org/ifea/1380>>

<sup>2</sup> Arrêté du 19 décembre 1864, Arch. Nat. Paris : F17 2949

<sup>3</sup> RIVIALE, P. Un siècle d'archéologie française au Pérou (1821-1914), L'Harmattan, 1996, p. 119

<sup>4</sup> Hippolyte ou Julien Rouland aurait fait un voyage en Amérique du Sud, mais nous n'avons trouvé aucune trace à ce jour permettant de confirmer cette information.

représente le dos de l'insecte. Les détails anatomiques gravés sont assez schématiques et montrent notamment la fente entre les deux élytres protégeant les ailes<sup>1</sup>. Le catalogue de l'exposition « Egypte, égyptologie égyptomanie : un musée et ses collectionneurs » qui s'est déroulée en 1998 à Dieppe indique qu'il s'agirait d'un faux<sup>2</sup>.

Le deuxième scarabée<sup>3</sup> est collé sur un petit socle en bois (913.6.1.28). Il mesure 4.3 cm de hauteur pour 2.7 cm de largeur et a été réalisé en pierre verte dure taillée, polie et gravée. La face dorsale du scarabée montre que le clypeus et les yeux sont suggérés par de petits traits gravés. Une perforation longitudinale permettait peut-être de passer un fil ou une chaîne. L'autre côté du scarabée est couvert d'inscriptions sur 6 registres. Il s'agit d'une fausse écriture qualifiée de pseudo-hiéroglyphes. En effet si les hiéroglyphes sont corrects, l'inscription elle-même n'a aucun sens. Ce message ne peut pas être lu et a une valeur symbolique. Il s'agit d'un scarabée de cœur, c'est-à-dire d'un gros scarabée « porteur du chapitre XXX B ou XXX adjurant le cœur de ne pas se montrer hostile envers le défunt lors de la psychostasie<sup>4</sup> et qui était placé plus ou moins dans la région cardiaque de la momie »<sup>5</sup>, ce qui correspond à l'espace entre le cou et le pubis. Le scarabée protège aussi le cœur des pilleurs pour qu'il puisse continuer à exercer ses fonctions vitales dans l'au-delà<sup>6</sup>. Ces amulettes peuvent prendre plusieurs formes comme celle d'un insecte, d'un cœur humain ou d'un insecte à tête d'homme<sup>7</sup>. La plus courante est celle d'un scarabée simple, et plus particulièrement le *Scarabeus Sacer*. Ils peuvent porter un extrait des chapitres à propos du cœur et extraits du *Livre des morts* mais aussi être anépigraphes ou seulement indiquer le nom du propriétaire. Ces amulettes peuvent être placées sur ou sous les bandelettes de la momie, sous la peau ou encore dans la cavité pelvienne. Le scarabée de Dieppe semble faire partie des scarabées de cœur bien qu'il ne porte pas un véritable texte. Sa datation est difficile à estimer et son authenticité n'est pas assurée, d'autant plus que l'autre scarabée de la collection Rouland est qualifié de faux dans le catalogue dont nous avons parlé.

---

<sup>1</sup> Voir Annexe I.1, p. 15

<sup>2</sup> Catalogue d'exposition, Egypte, égyptologie, égyptomanie, un musée et ses collectionneurs, Dieppe, 1998, n° 66, cité par LAROCHE, C. *Les scarabées inscrits et autres amulettes de cœur de l'Égypte ancienne (présentation, corpus, critères de datation, caractéristiques, collections)*, 2014, Theses.fr, ID : [10670/1.v65itk](#)

<sup>3</sup> Voir Annexe I.1, p. 15

<sup>4</sup> Il s'agit de la comparution devant tribunal de 42 juges présidés par Osiris, juste avant la pesée par Anubis. Le cœur est alors interrogé pour évaluer la bonne conduite de son propriétaire.

<sup>5</sup> MALAISE M., *Les scarabées de cœur dans l'Égypte ancienne*, Bruxelles Fondation Egyptologique Reine Elisabeth, 1978, p. 37

<sup>6</sup> LAROCHE, C. *Les scarabées inscrits et autres amulettes de cœur de l'Égypte ancienne (présentation, corpus, critères de datation, caractéristiques, collections)*, 2014, Theses.fr, ID : [10670/1.v65itk](#)

<sup>7</sup> Voir annexe figure Claude Laroche

Selon Claude Laroche, docteur en égyptologie et spécialiste des scarabées de cœur, il est possible que cette pièce soit l'un des derniers produits par l'atelier qu'il a nommé « atelier de la hase à longue queue » à la fin de la XXe dynastie (XIIIe-XIe s avant notre ère). Cette production est reconnaissable grâce au signe *wn* dotée d'une longue queue. Ce signe distinctif est absent sur cette amulette, mais au vu du style des hiéroglyphes Claude Laroche estime à 70% la probabilité que ce scarabée soit authentique<sup>1</sup>.

Un autre objet très différent semble provenir de la région de la mer morte située entre Israël et la Jordanie. Il s'agit d'un vase en basalte taillé et gravé mesurant 8 cm de hauteur pour un diamètre de 6.5 cm. Son décor est réparti en trois registres. Le registre inférieur est le plus important et se compose d'une alternance de motifs verticaux clairs sur le fond sombre de la pierre, probablement des végétaux. Le registre supérieur se compose d'une frise de végétaux stylisés. Cette fois la pierre a été gravée pour dégager le motif et le mettre en valeur le motif sombre sur un fond plus clair. Entre les deux une bande portant l'inscription indiquant sa provenance<sup>2</sup> est gravée en clair sur fond sombre. Cet objet gravé en français semble être un souvenir de voyage et non œuvre d'art ou une antiquité. La région est toutefois connue pour sa production de vases en basalte dès l'Age du Bronze aux environs de 4500-3000 av.-J.C.<sup>3</sup> et mesurant entre 20 et 30 cm. Il s'agissait d'une production de prestige réalisée dans des ateliers spécialisés. Le basalte est une roche foncée volcanique composée de plagioclase, de pyroxène et d'autres minéraux comme l'olivine. Cette matière première peut notamment être trouvée aux abords de la mer morte dans des sites comme Bab edh-Dhra<sup>4</sup>. Ces vases aux des parois droites ou incurvées<sup>5</sup> ont un diamètre de 20 à 30 cm. Leur forme est inspirée des vases en céramique de la même époque. La production de ce souvenir s'inscrit donc dans une tradition plus ancienne utilisant une matière première régionale, bien qu'il soit plus petit.

#### *e) Corpus asiatique*

Les objets provenant d'Asie représentent 2.6% du corpus. Le premier objet du corpus provient d'Inde. Il s'agit d'une arme réalisée à partir de deux cornes d'antilope cervicapre qui ont la particularité d'être torsadées<sup>6</sup>. Les deux cornes sont juxtaposées et orientée dans deux sens différents puis elles sont fixées entre elles par des anneaux en cuivre. Les cornes de cette

---

<sup>1</sup> Communication personnelle du 3 avril 2022.

<sup>2</sup> Voir Annexe I.1., p. 15

<sup>3</sup> GRAHAM, P. , OLWEN W-T. « A provenance study of Jordanian basalt vessels of the Chalcolithic and Early Bronze Age I Periods », *Paléorient*, 1993, vol. 19, n°2. pp. 51-63; p.51

<sup>4</sup> Ibid., p. 53

<sup>5</sup> Ibid., p. 51

<sup>6</sup> Voir Annexe I.1., p. 16

antilope sont utilisées au XIXe siècle pour fabriquer ces armes défensives appelées *madu* et utilisées dans l'art martial tamoul Silambam<sup>1</sup>. L'utilisation de cette arme force le porteur à rester dans une position plus basse que son adversaire lors d'un combat rapproché, ce qui permet de protéger efficacement les points vitaux de son corps<sup>2</sup>. Cet objet est entré au musée lors du dernier don réalisé en 1913 par Julien Rouland. Dans l'état actuel des connaissances nous ne pouvons pas dire comment cet objet est entré dans la collection familiale.

Deux objets proviennent de Chine<sup>3</sup>. Le premier est une ombrelle mesurant 1m de hauteur et 12 cm de diamètre (913.6.4.2). Le manche est en bambou et les baleines en bois sont couvertes de papier peint à l'encre de Chine représentant deux femmes et des fleurs de couleurs roses et vertes. L'objet 913.6.3.2 est une pipe à eau en cuivre<sup>4</sup> d'origine chinoise mesurant 34 cm de haut. Le corps est composé d'un réservoir et d'un foyer ornés de motifs circulaires gravés. Le long tuyau permet de refroidir la fumée avant qu'elle ne soit ingérée par l'utilisateur. Les guerres de l'opium menées par les britanniques et d'autres puissances européennes contre la Chine ont marqué le XIXe siècle. La première guerre de l'opium s'est déroulée de 1839 à 1842 et se conclut par le traité de Nankin le 29 août 1842 en faveur des britanniques. Une seconde guerre de l'opium se déroule de 1856 à 1860 à laquelle participe notamment les armées françaises. Le but recherché était d'assurer le commerce d'opium entre l'Europe et la Chine alors que cette dernière décide au contraire d'arrêter d'importer cette matière dont beaucoup de personnes devenaient dépendantes<sup>5</sup>. Gustave Rouland était ministre à cette époque et cet objet témoigne des événements politiques qu'il a connus. Nous n'avons pas d'information permettant de savoir s'il s'agit d'un cadeau ou d'une acquisition de la part du collectionneur.

D'autres objets sont liés aux événements économiques et politiques de la seconde moitié du XIXe siècle. Deux armes proviennent du royaume du Siam en Asie du sud-est et qui correspond aujourd'hui à l'actuelle Thaïlande. La première arme est un kris et son fourreau de 40 cm de long (913.6.3.4) reconnaissable à sa lame ondulée damassée<sup>6</sup> composée de fer et de nickel et à sa poignée en forme de crosse de revolver. Le kriss est une arme d'origine

---

<sup>1</sup> Art martial pratiqué depuis le IVe siècle av. J.-C.

<sup>2</sup> MURUGAN, G. "Armes Silambam Cerf Corne Maduvu" », *Chillayah*, 2012

<sup>3</sup> Voir Annexe I.1., p. 15

<sup>4</sup> Le matériau le plus apprécié est du *paktong*, c'est-à-dire un alliage de cuivre, nickel et zinc, appelé aussi cuivre blanc.

<sup>5</sup> D.M. "LA GUERRE DE L'OPIUM: Le Début Du 'Siècle de La Honte.'" *Diplomatie*, no. 9, 2004, pp. 34–34, <https://www.jstor.org/stable/26980405>, consultée le 8 avril 2022.

<sup>6</sup> De MARVAL, G. , *Le monde du kris : Indonésie-Malaisie-Philippines*, Morges Suisse : Musée Militaire Vaudois, 1997, p. 7

javanaise. Le motif de la lame est unique et correspond au statut du propriétaire. La forme ondulée évoque le serpent sacré en mouvement, tandis qu'un oiseau stylisé représentant Garuda<sup>1</sup> sert de poignée. Le kris est un objet personnel et sacré conservé de générations en générations. Porté dans le bas du dos, il protège son propriétaire des forces négatives en plus d'être une arme efficace pour le combat rapproché<sup>2</sup>. Le deuxième objet est un poignard et son fourreau (913.6.3.5). La lame est droite et pointue et le manche en bois sculpté est couvert de cuir. Le fourreau est aussi en cuir mais imite des liens végétaux peints en noir et rouge. Ces objets ont probablement été rapportés lors de la visite de l'ambassade du Siam reçue à Fontainebleau le 27 juin 1861<sup>3</sup>. En 1851 le roi Mongkut (1804-1868) en montant sur le trône du Siam. Il souhaite ouvrir son pays davantage et développer le commerce tout en maintenant un équilibre entre les puissances occidentales<sup>4</sup>. Il choisit dans ce but d'envoyer une ambassade en France en s'appuyant sur les liens existant auparavant entre les deux pays<sup>5</sup>. Cet épisode favorise les échanges entre les deux pays notamment à travers des cadeaux diplomatiques. Ainsi un kris de forme semblable mais beaucoup plus précieux car réalisé à partir d'or, d'émeraudes et de rubis est offert au fils de Napoléon III (F 1532C)<sup>6</sup>.

#### f) Peintures et sculpture

Certains objets de la collection ont une valeur plus personnelle<sup>7</sup>. Un *Portrait de Monsieur Gustave Rouland* (902.28.39) a été réalisé entre 1862 et 1865 par le peintre Armand Constant Méricourt-Lefèbvre (1810-1883)<sup>8</sup> <sup>9</sup>. Il s'agit d'une huile sur toile mesurant 116.5 cm de hauteur et 90 cm de largeur. Alors ministre de l'Instruction publique et des cultes, M. Rouland est représenté debout et tête nue sur un fond sombre. Son habit noir et sa cravate blanche soulignent les traits du visage. Le portrait réaliste permet de reconnaître facilement l'homme aux cheveux et favoris blancs portant des lunettes. La position des mains de part et d'autre de l'écharpe rouge qui traverse le torse du ministre indique une composition diagonale qui relie le coin supérieur gauche au coin inférieur droit du tableau où se trouve une table. Sa main

<sup>1</sup> Aigle géant et la mythologie hindouiste, monture du dieu Vishnu.

<sup>2</sup> De MARVAL, G. , *Le monde du kris : Indonésie-Malaisie-Philippines*, Morges Suisse : Musée Militaire Vaudois, 1997, p. 32

<sup>3</sup> Voir Annexe II.16, p. 26

<sup>4</sup> SALMON, X. , *Le Siam à Fontainebleau : l'ambassade du 28 juin 1861*, Musée national du Château de Fontainebleau, 2011, p. 12

<sup>5</sup> Le roi Phra Narai (1657-1688) a envoyé une ambassade en France qui est reçue à Versailles en 1678 par Louis XIV (1638-1715).

<sup>6</sup> Voir Annexe II.17., p. 26

<sup>7</sup> Voir Annexe I.1, p. 16

<sup>8</sup> Artiste né à Dieppe, il suit les cours de Paul Delaroche puis devient conservateur du musée de Dieppe créé en 1864. Il réalise des portraits et la peinture de plein air mouvement.

<sup>9</sup> « Méricourt-Lefebvre, peintre dieppois », *Amis du Vieux-Dieppe*, 1963, 69e fasc., p.46-49

gauche est négligemment posée sur le livre qui s'y trouve, accompagné d'un rouleau et d'une cloche rappelant sa fonction ministérielle. Le point de rencontre de cette diagonale et de l'axe vertical représentée par la personne de M. Rouland attire précisément le regard sur la décoration de la Légion d'Honneur qu'il vient de recevoir. C'est en effet cette occasion qui a motivé la commande de ce tableau, à un artiste normand et dieppois qui plus est. Exposé au Salon de 1865, un article du Journal de Rouen lui reproche son « ton blafard »<sup>1</sup>. Il a été acheté par la ville en mémoire du soutien financier du ministre pour restaurer l'église Saint-Rémy. Abîmé par le souffle des bombardements pendant la Seconde Guerre Mondiale, la toile a été restaurée en 2018. Il est aujourd'hui en dépôt au musée d'Yvetot, ville natale de Gustave Rouland.

Son fils s'est également fait représenté par le sculpteur Eugène Paul Bénét<sup>2</sup> (1863-1942). L'artiste a réalisé un buste en plâtre (900.12.1) haut de 78 cm avec le socle, large de 62 cm et profond de 35 cm. Hippolyte Rouland est représenté de face, la tête nue et vêtu d'une redingote et d'un pardessus posé sur ses épaules. La représentation est réaliste, les traits du visage sont délicatement modelés et le rendu des matières est détaillé. Cet objet est à part dans la collection car bien qu'il représente un membre de la famille Rouland, il faisait partie de la collection de l'artiste et a été cédé au musée en 1900<sup>3</sup>. Il a par la suite été intégré à l'inventaire de cette collection dans un souci de cohérence.

Un deuxième tableau est entré au musée de Dieppe grâce à Hippolyte Rouland et son épouse Marie. Il s'agit d'un paysage peint par André Giroux<sup>4</sup> (1801-1879), père de Marie Rouland, à la fin du XIXe siècle qui s'intitule *Le Torrent, Vallée de la Drance* (905.1.1). Cette huile sur toile mesure 169 cm de hauteur et 219.3 cm de largeur. Des montagnes à l'aspect rocheux se trouvent de part et d'autre du torrent visible au premier plan. Le courant est en partie obstrué par un de grosses roches qu'essayaient de déplacer trois hommes. La densité de la matière et la vigueur du pinceau sont perceptibles. L'observation naturaliste des paysages est caractéristique de cet artiste, qui peint également des sites industriels par la suite<sup>5</sup>. André Giroux n'est autre que le père de Marie Rouland, qui en fait don au musée en 1905. Le musée est aujourd'hui en dépôt au musée-château d'Annecy.

---

<sup>1</sup> *Journal de Rouen*, 23 juillet 1865, p. 3 : « On dirait qu'il y a de la neige au lieu de lumière sur les parties éclairées de ce portrait, bien étudié du reste et d'une ressemblance plutôt physique que morale »

<sup>2</sup> Artiste d'origine dieppoise.

<sup>3</sup> Notes de l'inventaire, délibération n° 8 du conseil municipal du 9 octobre 1900.

<sup>4</sup> Fils du peintre et marchand mercier parisien Alphonse Giroux, il reçoit le prix de Rome en 1825 pour *La chasse de Méléagre* et rencontre Camille Corot. Il s'intéresse également très tôt à la photographie

<sup>5</sup> POMAREDE, V. , « André Giroux : the subtle art of transition », *André Giroux 1801-1879*, Londres, The Wertheimer Foundation, 2004

g) *Histoire naturelle*

L'art et l'archéologie ne sont pas les seuls domaines représentés dans la collection. 32,5% relève de l'histoire naturelle, ce qui rappelle les cabinets de curiosité où dès la Renaissance se mêlent des *naturalia* et des *artificialia*. Un ensemble de pièces minéralogiques<sup>1</sup> a également été rapporté du Pérou par Emile Colpaert lors de la même mission que celle qui a fourni la majorité corpus américain de la collection. En effet l'étude de l'histoire et de la culture du Pérou ne sont pas les seuls domaines que doit étudier l'explorateur. Ces pièces ont donc été collectées en tant qu'échantillons des ressources naturelles dans le cadre de l'étude de la « situation industrielle du Pérou »<sup>2</sup>. Le pays est riche en minéraux comme l'or, l'argent mais aussi le plomb, le fer et le charbon. L'explorateur a pu visiter plusieurs mines péruviennes et notamment celle de Cerro de Pasco, à propos de laquelle il a rédigé un ouvrage qui, il est important de le noter, est dédié à « Son excellence M. Rouland Ministre de l'Instruction Publique et des cultes »<sup>3</sup>. Cet ouvrage s'attache davantage à la description de l'organisation du travail minier au Cerro de Pasco qu'à une étude des minéraux. Il nous permet toutefois de comprendre qu'il s'agit d'une collection de matières premières utilisées dans l'industrie minière du Pérou assemblées dans un but de connaissance et non un ensemble de pièces rares ou choisies pour leur qualité esthétique.

Trois éléments contiennent de l'or que ce soit dans une roche (897.31.1) ou dans une roche quartzreuse (897.31.2 et 897.31.3). L'argent est également présent dans le corpus sous forme de pépite (913.31.4) ou à l'état natif dans des roches quartzreuse (897.31.5) et cuprifère (897.31.7). Cette matière est aussi présente sous forme sulfatée (897.31.9) et sulfurée (897.31.10). Le sulfure d'argent est formé par l'oxydation de l'argent solide causée par le dioxygène présent dans l'air et prend la forme de cristaux cubiques noirs se rapprochant visuellement d'une poudre<sup>4</sup>, tandis que le sulfate d'argent est préparé en ajoutant de l'acide sulfurique à une solution de nitrate d'argent et prend la forme de cristaux blancs ou gris clairs<sup>5</sup>. La liste indique la présence de chlorure d'argent (897.31.12). cet élément existe dans la nature sous la forme d'un poudre blanche dans des filons d'argent. L'arséniure d'argent (897.31.14) est quant à lui composé d'arsenic et d'argent. Les arséniures sont toujours

---

<sup>1</sup> Voir Annexe I.1, p. 16 à 18

<sup>2</sup> Arch. Nat. F12 7409-7413, cité par RIVIALE, P. 1996 *Un siècle d'archéologie française au Pérou (1821-1914)* L'Harmattan, p. 113

<sup>3</sup> COLPAERT E. « Étude de la métallurgie au Cerro de Pasco », *Presse scientifique des deux mondes*, 16 août 1863, dédicace datée d'octobre 1860

<sup>4</sup> mindat.org, consulté le 22 avril 2022

<sup>5</sup> mindat.org, consulté le 22 avril 2022

fabriqués à partir d'arsenic et d'un élément électronégatif<sup>1</sup>. De l'argent rouge fait également partie de la collection (897.31.16). L'argent rouge est un sulfosel composé d'un métal, d'un métalloïde et le plus souvent de soufre. Ce minéral sensible à la lumière et de couleur pourpre.

La plus grande partie du corpus minéralogique est constitué de cuivre sous ses différentes formes. Le cuivre à l'état natif (897.31.18) est un minéral métallique opaque et de couleur variant du rouge au brun. Le cuivre s'oxyde au contact de l'oxygène présent dans l'air et prend une couleur verte (897.31.19 ; 897.31.20). Le cuivre carbonaté ou malachite est un sel ionique d'aspect bleu-vert et a longtemps été utilisé comme pigment pour la peinture ou le maquillage. Le cuivre pyriteux est aussi nommé chalcopyrite (897.31.26). Il est composé de cuivre, de sulfure double et de fer. La liste se poursuit avec de nombreux autres formes de cuivre à l'aspect en général vert, jusqu'aux quatre éléments de cuivre gris (897.31.29 à 897.31.35). Le gris est plus pâle s'il contient de l'arsenic et plus foncé s'il contient davantage d'antimoine. Le barilla, ou cuivre barilla, est quant à lui une forme de cuivre native en granulés mélangés avec du sable (897.31.34 à 897.41.36).

Le numéro 897.31.43 correspond à du minium dans le schiste. Le minium n'est autre qu'une forme naturelle de l'oxyde de plomb et le schiste est une roche d'aspect feuilleté. Les derniers éléments de la collection sont de la galène argentifère (897.31.44 et 897.31.46) et de la galène avec soufre natif (897.31.48). La galène est un minerai de plomb. Les gisements de galène contiennent souvent d'autres minéraux considérés comme des impuretés comme de l'argent ou du soufre<sup>2</sup>.

L'or et l'argent sont parmi les ressources naturelles les plus importantes du Pérou et le travail minier a façonné l'économie du pays. Le Cerro de Pasco dont proviennent une partie de l'or et de l'argent de la collection est l'un des sites miniers les plus importants du pays depuis sa découverte au XVI<sup>e</sup> siècle. Les populations incas exploitaient déjà ces ressources. Lors de la *mita*, un service obligatoire, les habitants masculins travaillaient plusieurs mois pour extraire les précieux minéraux des mines. Les ouvriers étaient logés et nourris et recevaient une compensation pour le temps qu'ils n'avaient pas pu passer à travailler leur champs. Les espagnols reprennent ce système, bien que les conditions de travail soient plus dur, et la durée plus longue. Au XIX<sup>e</sup> siècle la production est répartie entre les propriétaires, les locataires, les *bolicheros* qui exploitent le minerai extrait par les ouvriers et les *beneficiarios*

---

<sup>1</sup> Élément qui porte une charge négative et dont les atomes peuvent capturer des électrons.

<sup>2</sup> Il s'agit d'un non-métal appartenant au groupe des chalcogènes.

qui exploitent une mine pour le compte d'une autre personne. Une fois extrait, le minerai est transporté dans les ateliers des *haciendas*<sup>1</sup> pour en extraire le métal recherché<sup>2</sup>. Le cuivre et le plomb de cette collection proviennent d'autres sites péruviens comme Pilcos, Cajatambo, Corocoro ou encore Huamantango<sup>3 4</sup>.

L'inventaire présente au total 48 numéros, chacun associé à une pièce minéralogique. Lorsqu'il a été réalisé en 2008, les numéros 897.31.37 à 897.31.42 et 897.31.47 sont indiqués comme manquant. Selon les informations fournies sur le contexte par l'inventaire, il y aurait eu deux ensembles d'échantillons provenant d'Amérique du Sud offertes par Hippolyte Rouland<sup>5</sup>. Le premier ensemble était conditionnée dans des boîtes en cartons lorsqu'il est arrivé au musée. Le deuxième ensemble était présenté dans des caisses en bois non couvertes et les pièces étaient étiquetées et numérotées. Les conditions de conservation de la collection minéralogique Rouland ont évolué depuis son arrivée au musée. Lors de la Seconde Guerre Mondiale, les collections fragiles, dont celles de coquillages et de minéralogie, ont été rassemblées dans de grandes caisses en bois avec d'autres collections. En 2018 un premier tri a été effectué par les personnes travaillant au musée et avec l'aide de Jacques Cuisin, ingénieur de recherche et délégué à la conservation au Muséum national d'Histoire naturelle, en préparation d'une exposition générale sur les collections d'histoire naturelle intitulée « Histoire naturelle – Collections oubliées du musée de Dieppe » qui s'est tenue à Dieppe en 2019. A cette occasion, les minéraux ont été séparés des coquillages, fossiles et ossements qui étaient également conservés dans ces caisses. Les minéraux sont depuis rassemblés dans trois boîtes entreposées dans la réserve d'Histoire naturelle du musée et ne font pas partie de l'exposition permanente.

Un nouveau travail de tri et d'identification a été mené au musée de Dieppe le 21 avril 2022 grâce à M. Giancarlo Parodi, du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. A ce jour, nous n'avons toutefois pas été en mesure de retrouver ni d'identifier la totalité des pièces inscrites sur l'inventaire. En effet parmi toutes les pièces minéralogiques rassemblées et étudiées, peu provenaient du Pérou ou de l'Amérique du Sud. Parmi celles-ci certaines ne pouvaient être

---

<sup>1</sup> Vaste exploitation agricole

<sup>2</sup> COLPAERT Emile, « Etude de la métallurgie au Cerro de Pasco », *Presse scientifique des deux mondes*, 16 août 1863, p. 10-12

<sup>3</sup> Provenances indiquées sur l'inventaire

<sup>4</sup> Voir Annexe II.9., p. 23

<sup>5</sup> « Cette collection est contenue dans de petites boîtes en carton. Une autre collection assez analogue, intitulée : variétés minérales de l'Amérique, contenue dans 5 caisses en bois non couvertes - 6 numéros pour chaque, donnant au total 90 échantillons numérotés, étiquetés & ce a été offerte de même par M. Gustave Rouland », observations de l'inventaire

identifiées avec certitude sans un examen scientifique plus poussé mené en laboratoire. Nous avons identifié les minéraux contenant de l'or, de l'argent ou du cuivre ont pu être identifiées avec certitude. Une seule pièce, de la galène argentifère (897.31.44), a été retrouvée avec une étiquette abîmée mais sur laquelle est encore lisible le mot « argentifère ». Elle fait donc partie du deuxième ensemble présenté dans des boîtes en bois, bien qu'elle ait été retrouvée sans son contenant. Les boîtes en bois retrouvées contiennent majoritairement des pièces appartenant à d'autres collections, comme par exemple du quartz fumé des Alpes ou des résidus d'un atelier de fonte. Un seul échantillon provenant du Pérou, celui de cuprite ou cuivre oxydé (897.31.20), a été retrouvé dans l'une de ses boîtes<sup>1</sup>. Un long travail reste toutefois à effectuer sur la minéralogie seule. Au vu des connaissances actuelles, du temps imparti et des moyens à notre disposition nous n'avons pas pu pousser plus loin notre recherche.

Tout comme le corpus américain, la minéralogie rapportée par Emile Colpaert s'est retrouvée en possession de M. Gustave Rouland sans que nous sachions s'il s'agit d'un cadeau pour le remercier de sa confiance ou d'une vente. Selon l'inventaire, Hippolyte Rouland donne la collection minéralogique dans un but : qu'elle puisse profiter aux élèves du collège de Dieppe<sup>2</sup>. L'intérêt pour les sciences naturelles et leur place dans l'enseignement se développe fortement au XIX<sup>e</sup> siècle au cours des nombreuses réformes sur l'éducation. La réforme dite de la « bifurcation des études » en 1852<sup>3</sup> insiste sur le fait que les sciences doivent être enseignées dans un but utilitaire<sup>4</sup> :

Nous voudrions emprunter à chacune des divisions de la science ce qui convient à l'élève et ce qu'il peut retenir sans forcer la dose, nous voudrions en conséquence réduire [...] les sciences naturelles à ce qu'exige la connaissance de l'hygiène ou de l'économie politique<sup>5</sup> ».

Les sciences naturelles sont enseignées en classe de rhétorique pour la section lettre et en classe de 3<sup>e</sup> et de rhétorique pour la section scientifique. Le professeur doit faire un cours basé sur l'observation de modèles ou encore de dessin. Le plan d'étude de 1880 augmente

---

<sup>1</sup> Voir Annexe II.20., p. 27

<sup>2</sup> « [Cette collection] a été offerte de même par M. Gustave Rouland ; avec le désir qu'elle allât au collège pour servir à l'enseignement. Cette collection est plus ample puisqu'aux métaux, or, argent, cuivre minéralisés elle joint du plomb argentifère. », observations de l'inventaire

<sup>3</sup> Décret du 10 avril 1852 par lequel le ministre de l'Instruction Publique Hippolyte Fortoul (1811-1856) institue une séparation entre la section scientifique et la section littéraire.

<sup>4</sup> HULIN, N. « La place des sciences naturelles au sein de l'enseignement scientifique au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire Des Sciences*, 1998, p. 409–433

<sup>5</sup> Notes de Jean-Baptiste Dumas, Arch. De l'Académie des sciences, carton Dumas n°18, cité par HULIN, N. « La place des sciences naturelles au sein de l'enseignement scientifique au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire Des Sciences*, 1998, p. 417

également la part des sciences qui sont enseignées de la classe de 6<sup>e</sup> à la classe de 4<sup>e</sup>. Les sciences naturelles sont alors un moyen pour l'enfant « d'apprendre à observer, comparer et classer les objets »<sup>1</sup>. Ce contexte explique sans doute le geste d'Hippolyte Rouland, ancien secrétaire général du ministère de l'Instruction publique, qui confie la collection au musée pour qu'elle soit à la disposition des élèves.

Une autre pièce minéralogique doit être ajoutée à ce corpus. Il s'agit d'un morceau d'asphalte de 15 cm de long (913.6.5.8) provenant de la Mer Morte. L'asphalte est un pétrole lourd à l'aspect visqueux ou solide et qui se retrouve à l'état naturel dans des roches sableuses ou calcaires<sup>2</sup>. L'asphalte naturel est utilisé depuis l'Antiquité et la Mer Morte était une source d'approvisionnement connue pour cette matière première dont se servaient notamment les Egyptiens pour l'embaumement des morts. Cette pièce est arrivée au musée en 1913 lors du dernier don réalisé par Julien Rouland. Elle est conservée avec les collections minéralogiques du musée dans la réserve d'histoire naturelle.

Une dernière *naturalia* fait partie de la collection de la famille Rouland. Il s'agit d'un disque frontal de vertèbre de baleine (913.6.5.9)<sup>3</sup>. Au cours de nos visites au musée de Dieppe nous n'avons pas été en mesure de trouver cet élément dans la réserve d'histoire naturelle où il a été localisée pour la dernière fois en 2019. Il n'est pas tout à fait surprenant qu'une telle pièce se retrouve dans la collection de la famille Rouland, très attachée à la Normandie et en particulier à Dieppe. La pêche aux gros cétacés « est une vieille industrie des ports de la Manche, de Normandie et surtout de Dieppe »<sup>4</sup>. Les espèces ciblées sont les baleines franches australes et du Pacifique, plus rarement les baleines boréales et baleines à bosses. Cette activité existe depuis le Moyen Age, mais c'est au XVI<sup>e</sup> siècle que la pêche de la baleine, le plus souvent des baleines franches<sup>5</sup>, remplace celle des marsouins pour produire de l'huile destinée à l'éclairage. La pêche française disparaît toutefois au cours du XIX<sup>e</sup> siècle à cause de la pêche moderne fondée sur l'utilisation du harpon explosif<sup>6</sup> et la migration des baleines toujours plus vers le nord. La pêche de gros cétacés est une activité difficile voire dangereuse qui marque les régions concernées par cette industrie, que ce soit en Normandie ou dans le reste du monde. L'essor de l'industrialisation au XIX<sup>e</sup> siècle amplifie grandement

---

<sup>1</sup> HULIN, N. « La place des sciences naturelles au sein de l'enseignement scientifique au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire Des Sciences*, 1998, p. 419

<sup>2</sup> TISSOT Bernard, « ASPHALTES », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 5 avril 2022.

<sup>3</sup> Voir Annexe II.18., p. 27

<sup>4</sup> DARSEL Joachim, « La pêche à la baleine, un armement à Dieppe en 1833 », *Annales de Normandie*, 9<sup>e</sup> année, n°2, 1959, pp. 121-123

<sup>5</sup> Voir Annexe II.19., p. 27

<sup>6</sup> Le harpon explosif est inventé en 1867 par le norvégien Svend Foyn

de phénomène en favorisant l'augmentation de la demande en matières premières, auxquels les armateurs et les pêcheurs tentent de répondre, sans que leurs efforts soient toujours couronnés de succès. C'est aussi à cette époque, en 1851, qu'est publié *Moby-Dick* écrit par Herman Melville. Selon Cécile Callou, responsable scientifique des collections au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, il est malheureusement assez courant de retrouver des vertèbres de baleine isolées et sans indication de provenance dans des collections privées datant du XIXe siècle. Toutefois le contexte peut expliquer l'attrait d'une telle pièce et sa présence dans une collection privée normande. Cet objet rappelle que les baleines ont été une ressource importante dans l'économie de Dieppe et de son port pendant une longue période. L'huile était utilisée pour l'éclairage et l'entretien des machines tandis les os étaient travaillés par les ivoiriers de la ville. Ce disque de vertèbre de baleine était donc intéressant à la fois du point de vue de l'histoire, de la science et de l'économie pour un collectionneur comme Gustave Rouland attaché à sa région d'origine et représentant de la ville à la Chambre des députés. Nous ignorons toutefois les conditions précises de l'entrée de cet objet dans la collection familiale.

## II. Une dynastie politique

La collection que nous étudions est passée entre les mains de trois générations de Rouland, qui ont fait partie à la fois du paysage culturel et surtout politique de leur époque. Gustave Rouland, ministre de l'Instruction Publique sous Napoléon IIIe, en est le « père »<sup>1</sup>. Son fils Hippolyte Gustave et sa belle-fille Marie Rouland en sont les premiers héritiers et ont su à la fois agrandir la collection et en céder une partie au musée de Dieppe. Enfin Julien Rouland enrichit les fonds du musée en offrant le reste de la collection. La constitution de cette collection puis son don au musée ont pris place dans un temps assez court et ce sans qu'il semble y avoir eu une situation comparable avant et après dans l'histoire de cette famille. Il nous appartient alors de comprendre les éléments qui ont mené à la situation actuelle.

### *d) Gustave Rouland, père de la collection*

Gustave Rouland est né à Yvetot le 1<sup>er</sup> février 1806. Son père Claude Rouland est propriétaire terrien, avoué depuis 1803 et a été procureur au Bailly prairial en 1784 avant la Révolution

---

<sup>1</sup> Voir Annexe III.1., p. 29

Française. Gustave Rouland est donc originaire d'un milieu social modeste mais qui lui permet tout de même de faire de bonnes études. Adolescent il est pensionnaire au Collège Royal de Rouen où il se distingue par d'excellents résultats scolaires. En 1822 il est le premier de sa classe de Rhétorique<sup>1</sup> dans huit matières différentes et obtient un prix pour le discours de latin, le discours de français, la version latine et la rédaction de vers latins<sup>2</sup>. Il entame ensuite des études de droit à Rouen et devient avocat en 1827. Gustave Rouland épouse le 2 septembre 1828 Julie Félicitée Capon (1804-1886) à Dieppe, ville où habitent son épouse et sa belle-famille. Il est nommé aux Andelys où il exerce ses fonctions pendant quinze ans et devient membre du Conseil de la Seine-Inférieure au cours de cette même période<sup>3</sup>.

Lors des élections législatives de 1846 il est choisi par l'arrondissement de Dieppe pour siéger à la Chambre des députés. Il fait alors partie de la majorité conservatrice. Certains journaux lui reprochent toutefois d'avoir déserté ses fonctions à Douai pour mener une véritable campagne électorale dans la région de Dieppe<sup>4</sup>. En 1847 Gustave Rouland est nommé avocat général à la Cour de Cassation, poste qu'il occupe jusqu'en 1853. Il prend régulièrement la parole pour débattre de divers sujets et projets de législations. C'est un orateur clair mais qui ne se fait pas vraiment encore remarquer à côté des autres députés lors de cet épisode parlementaire<sup>5</sup>. La révolution qui se déroule du 22 au 25 février 1848 semble interrompre momentanément sa carrière. La monarchie de Juillet est remplacée par la Deuxième République le 24 février 1848. Face au changement politique il préfère démissionner de sa fonction d'avocat général à la cour de cassation le 3 mars 1848. Il écrit dans sa lettre de démission qu'il « souhaite sincèrement que la République assure l'ordre et la liberté de mon pays » et annonce dire un « éternel adieu à la vie politique »<sup>6</sup>. Il s'inscrit au barreau de la Cour d'appel de Rouen et retourne vivre en Normandie : « Je chercherais dans le travail les moyens d'une existence honorable : tel est le devoir d'un père de famille et d'un bon citoyen »<sup>7</sup>. Gustave Rouland reste ensuite discret pendant quelques années et se contente de remplir ses fonctions d'avocat à Rouen.

---

<sup>1</sup> La classe de rhétorique est la dernière année d'étude au lycée et peut se comparer à l'année de terminale actuelle.

<sup>2</sup> *Journal de Rouen*, 17 août 1822, JPL3\_65, p. 3,

<sup>3</sup> *Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique, 1856-1863*, François Dutacq, Imprimerie Mazeyrie, 1910, p. 55

<sup>4</sup> *Journal de Rouen*, 1<sup>er</sup> mai 1846, JPL 3\_112, p. 2

<sup>5</sup> *Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique, 1856-1863*, François Dutacq, Imprimerie Mazeyrie, 1910, p. 56

<sup>6</sup> *Journal de Rouen*, 7 mars 1848, JPL 3\_116, Lettre de démission de Gustave Rouland, p. 1

<sup>7</sup> *Ibid.*

Il se rallie au prince-président Charles-Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de Napoléon Bonaparte, lorsque celui-ci est élu avec soixante-quatorze pour cent des voix le 10 décembre 1848. En effet Napoléon Bonaparte apparaît alors comme une figure d'autorité rassurante face à la peur « rouge » engendrée par les émeutes de juin. De plus il ne s'agit pas d'un roi, et bien qu'il soit le neveu d'un empereur, ce lien lui est plus bénéfique que préjudiciable grâce à la circulation de la légende napoléonienne dans les campagnes depuis 1820 <sup>1</sup>. Ce choix ne surprend donc pas venant d'un « conservateur fidèle aux idées d'ordre et de sauvegarde sociale »<sup>2</sup>. L'empereur le rappelle dans ses fonctions d'avocat général à la Cour de Cassation le 10 juillet 1849. Sous le Second Empire (1852-1870) <sup>3</sup> il est nommé procureur général auprès de la Cour impériale de Paris le 10 février 1853 et prend la parole lors de procès historiques comme ceux faisant suite aux tentatives d'assassinat de l'Hippodrome et de l'Opéra-Comique<sup>4 5</sup>.

Le ministre de l'Instruction Publique et des Cultes Hyppolyte Fortoul meurt brutalement le 7 juillet 1856. L'empereur doit choisir rapidement un remplaçant et de nombreuses personnes souhaitent le poste, toutes soutenues par des individus plus ou moins influents. Napoléon III convoque son Conseil à Plombière où il se trouve en villégiature. Il propose tout d'abord le poste à Jacques Abbaticci (1791-1857), qui refuse. Jacques Abbaticci est très lié avec Rouland et a déjà parlé de lui à l'empereur. Il propose alors de nommer le procureur général à sa place. L'empereur demande à le voir. Une rencontre est organisée le 13 août à Saint-Cloud. Le décret de nomination est signé le soir-même<sup>6</sup>.

Cette nomination surprend, d'autant plus que Gustave Rouland est un magistrat et non universitaire et n'a *a priori* aucune raison d'être à la tête de ce ministère en particulier. Pour être comprise cette décision doit être remise dans son contexte. En effet si l'Eglise et l'Etat sont officiellement alliés, les tensions ne cessent d'augmenter entre le pouvoir gouvernemental et l'influence détenue par les religieux, tensions qui atteindront leur apogée

---

<sup>1</sup> FUREIX, E. *La France du XIXe siècle de 1814 à 1914*, collection Frémeaux et Associés, PUF, 2013

<sup>2</sup> DUTACQ, F. *Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique, 1856-1863*, Imprimerie Mazeyrie, 1910, p. 57

<sup>3</sup> Le prince-président Napoléon prend le pouvoir lors d'un coup d'Etat le 2 décembre 1851, date anniversaire du sacre de Napoléon Ie, coupe d'état ratifié lors d'un plébiscite. S'ouvre alors la période du Second Empire.

<sup>4</sup> Attentats des 7 juin et 5 juillet 1852 organisés contre Napoléon III majoritairement par des étudiantes et ouvriers

<sup>5</sup> FERME, A. *Les conspirations sous le Second Empire : complot de l'Hippodrome et de l'Opéra-Comique*, Albert Fermé, Librairie de la Renaissance, 1869, pp. 22-24

<sup>6</sup> DUTACQ, F. *Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique, 1856-1863*, Imprimerie Mazeyrie, 1910, p. 60

lors de la campagne d'Italie de 1859<sup>1</sup>. Napoléon III commence à s'inquiéter de l'attitude du clergé et voit en même temps les contestations des ultramontains s'intensifier, ces derniers pensant que le pouvoir temporel devait se soumettre au pouvoir religieux représenté par le pape<sup>2</sup>. Depuis la loi Falloux du 15 mars 1850<sup>3</sup> le clergé bénéficie d'une place privilégiée dans l'enseignement et a ouvert de nombreuses écoles primaires et secondaires. Cette réforme est une conséquence directe de la révolution de 1848<sup>4</sup> et de la pensée que les universités et lieux d'enseignement en général sont des lieux de corruption de la jeunesse. L'objectif sous-jacent était alors de « sauver la France en la plaçant sous l'autorité de l'Eglise »<sup>5</sup>, capable de garantir le respect de la morale. Mais le contrôle de l'éducation des jeunes gens leur donne un pouvoir considérable. De plus Hyppolyte Fortoul a reconnu lui-même que « la loi de 1850 a été faite par les légitimistes et pour eux »<sup>6</sup>. Au décès de Fortoul, Napoléon III songe à créer un ministère spécialement pour les Cultes et ainsi les séparer de l'Instruction. Face au refus d'Abbatucci d'occuper un tel poste, il doit trouver un « légiste habile et rompu aux subtilités de la casuistique juridique »<sup>7</sup> et capable de résister aux évêques pour faire respecter le Concordat<sup>8</sup>. Gustave Rouland semble correspondre à ce que Napoléon III recherche. *Le Journal de Rouen* rapporte les propos du *Siècle* dans son numéro du 21 août 1856. Selon eux la mission du nouveau ministre est de « tempérer les passions religieuses et [...] contenir dans de justes limites les exigences cléricales »<sup>9</sup>.

La tâche qui attend le nouveau ministre est délicate. Il doit en effet selon la volonté de l'empereur servir de « rempart » pour contenir l'influence religieuse dans l'Instruction sans pour autant être en guerre ouverte avec le clergé régulier et séculier. Mais il doit aussi regagner la confiance des professionnels des instituteurs, recteurs, professeurs d'Universités avec qui les relations ont été mises à mal sous le mandat de son prédécesseur à cause d'une gestion jugée trop « autoritaire » (Dutacq, 1910). Les instituteurs sont de plus souvent mal considérés et connaissent de vraies difficultés financières. Il serait trop long de parler ici de

---

<sup>1</sup> L'armée de l'Empire français combat lors de la campagne d'Italie du 26 avril au 12 juillet 1859 qui se solde par l'indépendance de la Lombardie vis-à-vis de l'Autriche.

<sup>2</sup> DUTACQ, F. *Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique, 1856-1863*, Imprimerie Mazeyrie, 1910, p. 273

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 2

<sup>4</sup> Mouvement révolutionnaire marqué par la violence qui met fin à la Monarchie de Juillet, voit se mettre en place la IIe République et prend fin avec la répression des révolutionnaires.

<sup>5</sup> DUTACQ, F. *Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique, 1856-1863*, Imprimerie Mazeyrie, 1910, p. 12

<sup>6</sup> Cité par François Dutacq, *ibid.*, p. 12

<sup>7</sup> DUTACQ, F. *Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique, 1856-1863*, Imprimerie Mazeyrie, 1910, p.62

<sup>8</sup> Accord signé entre Pie VII et Bonaparte le 15 juillet 1801 qui organise les relations entre l'Etat et l'Eglise.

<sup>9</sup> *Journal de Rouen*, 19 août 1856, JPL 3\_133, p. 1

toutes les mesures mises en place par Gustave Rouland pendant son mandat, qui sont moins connues car moins spectaculaires que celles de son successeur Victor Duruy (1811-1894), bien qu'utiles pour préparer les réformes nécessaires à venir. Nous nous attarderons seulement sur quelques faits qui permettent de comprendre la direction qu'il souhaitait donner à son mandat et qui témoignent de ses convictions et de ses valeurs.

Le nouveau ministre entame plusieurs réformes concernant la recherche et les études supérieures. Il crée de nouvelles chaires au Collège de France comme celle d'épigraphie latine<sup>1</sup> et de médecine comparée<sup>2</sup>. Il restaure l'École Normale, réorganise l'École d'Athènes et favorise la réalisation de plusieurs missions archéologiques comme celle qui mène l'historien et philologue spécialiste des religions Joseph-Ernest Renan (1823-1892) en Phénicie<sup>3</sup>. Il dote l'École de Médecine de Paris de nouveaux pavillons et laboratoire et fait parvenir au Muséum de Caen une collection de minéralogie<sup>4</sup>. Il comprend également qu'un système où les universités fonctionneraient sur leurs propres ressources ne serait pas viable<sup>5</sup>. Gustave Rouland essaie également d'améliorer l'enseignement dans les lycées, y compris du point de vue matériel. En 1859 il sépare définitivement la section littéraire et scientifique<sup>6</sup>. Se pose également la question de réformer l'enseignement commercial et industriel dans les établissements d'instruction publique. Gustave Rouland souhaite assurer que le programme fournisse une base commune à tous, peu importe la filière suivie dans l'enseignement secondaire. Il commence à réfléchir à un programme pour ceux se destinant à une formation « pratique » portant sur la langue nationale, les langues vivantes, l'histoire et la géographie nationale, les sciences appliquées, des notions d'industrie et de commerce ainsi que du dessin<sup>7</sup>. Une commission est chargée en 1862 d'étudier ce projet. Elle se compose d'industriels, de commerçants, d'universitaires et de fonctionnaires<sup>8</sup>.

---

<sup>1</sup> *Le Moniteur*, 28 février 1861, cité par DUTACQ, F. *Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique, 1856-1863*, Imprimerie Mazeyrie, 1910, p. 93

<sup>2</sup> *Le Moniteur*, 21 avril 1861, cité par DUTACQ, F. *Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique, 1856-1863*, Imprimerie Mazeyrie, 1910, p. 93

<sup>3</sup> Région qui correspond aujourd'hui aux actuels Syrie et Liban ainsi qu'au nord de l'Israël.

<sup>4</sup> *Le Moniteur*, « Situation de l'Empire », 14 janvier 1863, cité par DUTACQ, F. *Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique, 1856-1863*, Imprimerie Mazeyrie, 1910, p. 96

<sup>5</sup> DUTACQ, F. *Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique, 1856-1863*, Imprimerie Mazeyrie, 1910, p.97

<sup>6</sup> Arrêté du 28 août 1859

<sup>7</sup> DUTACQ, F. *Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique, 1856-1863*, Imprimerie Mazeyrie, 1910, p. 177

<sup>8</sup> *Le Moniteur*, 18 juin 1862, cité par DUTACQ, F. *Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique, 1856-1863*, Imprimerie Mazeyrie, 1910, p. 94

Un des actes les plus importants de Gustave Rouland pendant son mandat a été l'organisation d'un concours en 1862 pour comprendre la situation et les attentes des instituteurs de toute la nation. Le ministère lance un appel pour la rédaction d'un mémoire sur la question. 5740 instituteurs écrivent une réponse <sup>1</sup>. Seuls 172 font l'objet d'une étude sérieuse, 2 reçoivent un prix<sup>2</sup>. C'est un projet d'une nouvelle ampleur qui sert à faire un véritable état des lieux général sur la question. Le ministre renforce également le mouvement de création d'écoles de filles dans les communes en la rendant nécessaire dès 500 habitants <sup>3</sup>.

Gustave Rouland arrive à maintenir ses positions face à l'Eglise, bien que cela ne soit pas toujours facile. Il ne réduit pas les libertés accordées à l'Eglise par la réforme de 1850 mais la contient dans les limites strictes de la loi et parvient ainsi à naviguer en interprétant constamment la loi. Il est plus inquiet par les congrégations sur ce sujet que par le clergé séculier, qu'il qualifie de « milices de Rome »<sup>4</sup>. Il met tout en œuvre pour limiter le monopole de l'Eglise dans l'éducation, alors qu'à cette époque l'Eglise instruisait 21 195 jeunes sur 63 657 <sup>5</sup>, et reste intransigent quand incidents reflétant un irrespect ou une opposition trop affirmée envers le gouvernement. Ainsi lorsque les Frères de la doctrine chrétienne de Nancy souhaitent étendre le territoire où ils ont le droit d'ouvrir des écoles, le ministre refuse sous prétexte que leur organisation n'est pas suffisante<sup>6</sup>. De la même façon Gustave Rouland se voit contraint de fermer le collège jésuite Saint-Michel à Saint-Etienne lorsque les élèves foulent aux pieds une statue de Napoléon III sans qu'aucun supérieur n'intervienne <sup>7</sup>.

Il n'est pas toujours facile d'être en position de médiateur entre le gouvernement et la communauté savante. L'affaire Renan en est un exemple. Joseph-Ernest Renan obtient la chaire de Langues hébraïque, chaldaique et syriaque au Collège de France<sup>8</sup>. Il n'y fait que sa leçon d'inauguration sur le peuple d'Israël et son influence dans l'histoire. Ses propos ont provoqué d'importantes réactions auprès des étudiants. Cinq jours seulement après cet

---

<sup>1</sup> *Le Journal de Rouen*, 13 juillet 1862, JPL 3\_144, p. 2

<sup>2</sup> DUTACQ, F. *Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique, 1856-1863*, Imprimerie Mazeyrie, 1910, p. 197

<sup>3</sup> DUTACQ, F. *Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique, 1856-1863*, Imprimerie Mazeyrie, 1910, p. 206

<sup>4</sup> *Le Moniteur*, 12 mars 1865, « Discours au Sénat »

<sup>5</sup> DUTACQ, F. *Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique, 1856-1863*, Imprimerie Mazeyrie, 1910, p. 47

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 282

<sup>7</sup> DUTACQ, F. *Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique, 1856-1863*, Imprimerie Mazeyrie, 1910 p. 51

<sup>8</sup> Décret 11 janvier 1862

épisode le ministre suspend son cours sous prétexte qu'il aurait parlé de « doctrines qui blessent les croyances chrétiennes et entraînent des agitations remarquables »<sup>1</sup>. Il est difficile de connaître les vrais opinions de Gustave Rouland à ce sujet, mais il souhaite calmer la situation et doit obéir aux instructions de l'empereur et de son gouvernement.

Par ailleurs il tente de centraliser les travaux des sociétés savantes<sup>2</sup>. Il fait remplacer *Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France* par le *Comité des travaux historiques et des sociétés savantes* le 22 février 1858. Il les organise selon trois sections : histoire, philologie et archéologie. Un organe mensuel est également mis en place, la *Revue des Sociétés savantes*. A partir de 1859 trois prix récompensent les meilleurs mémoires répondant à une question posée par le ministre. La remise des prix a lieu tous les ans à la Sorbonne<sup>3</sup>. La revue permet de suivre les publications et fournir des rapports exposant les « tendances générales » (Dutacq, 1910) pour chaque région. Il faut bien noter que ces mesures ont également pour but de permettre un certain contrôle sur les recherches effectuées par les sociétés savantes en encourageant les recherches intéressantes pour le gouvernement. Les recteurs deviennent les « parrains des sociétés »<sup>4</sup> et les universitaires sont encouragés à participer aux travaux<sup>5</sup>. Cela est aussi un moyen de sortir des généralités puisque pour présenter les recherches au monde savant les sujets doivent être plus précis.

Gustave Rouland reçoit en 1862 la grand-croix de la Légion d'Honneur<sup>6</sup>. Suite aux élections législatives de 1863 marquées par le succès de l'opposition, il doit quitter ses fonctions ministérielles et est remplacé par Victor Duruy, jugé plus efficace pour mener des réformes. Il est toutefois rapidement nommé vice-président du Sénat le 26 juin de la même année puis président du Conseil d'Etat<sup>7</sup>. Le 28 septembre 1864 Gustave Rouland devient gouverneur de la Banque de France, son poste au Conseil d'Etat ne lui convenant pas tout à fait. Victor Duruy, pour lequel Rouland avait un peu de ressentiment à propos de la succession au

---

<sup>1</sup> Arrêté du 26 février 1862

<sup>2</sup> DUTACQ, F. *Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique, 1856-1863*, Imprimerie Mazeyrie, 1910, p. 94

<sup>3</sup> Ibid., p. 133

<sup>4</sup> Delalain, circulaire du 20 mai 1857, cité par DUTACQ, F. *Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique, 1856-1863*, Imprimerie Mazeyrie, 1910, p. 135

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> *Journal de Rouen*, 18 août 1862, JPL 3\_144 , p. 1

<sup>7</sup> DUTACQ, F. *Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique, 1856-1863*, Imprimerie Mazeyrie, 1910, p. 65

ministère de l'Instruction publique et des Cultes, a contribué à faire nommer son prédécesseur à ce poste important<sup>1</sup>.

Après avoir connu plusieurs bouleversements politiques au cours de sa vie, Gustave Rouland voit éclater la révolution au terme de la guerre entre la France et la Prusse<sup>2</sup> qui s'est soldée par une défaite. Il garde son poste mais doit quitter Paris pour Versailles à la demande d'Adolphe Thiers (1797-1877 notes, président de 71 à 73). La Constitution de 1875 restaure un mode de sélection pour composer le Sénat. Gustave Rouland se présente sur la liste de l'Union Conservatrice. Attaqué par les légitimistes à propos de son attitude envers le clergé il se rallie finalement à la République de Mac-Mahon<sup>3</sup>. Il siège par la suite au Sénat au centre droite.

Le 12 décembre 1878 Gustave Rouland s'éteint à Paris des suites d'une attaque de goutte. Ses obsèques ont lieu le 14 décembre à l'Eglise Notre-Dame-des-Victoires. Il est ensuite inhumé à Omonville, une commune proche du château de Bertreville-Saint-Ouen<sup>4</sup>, lieu de résidence familiale en Normandie.

En parallèle de son activité professionnelle, Gustave Rouland s'engage dans la vie culturelle et intellectuelle de sa région. Il participe entre 1833 et 1844 à la rédaction de la *Revue de Rouen* fondée en 1833 par G. Olivier. Cette revue est basée sur la collaboration de savants, d'érudits et amateurs éclairés qui rédigent des articles sur l'histoire, la littérature et l'art de la Normandie. La revue est aussi ouverte aux récits de voyages, aux essais philosophiques et aux articles scientifiques et économiques. Il rédige notamment un *Essai sur la réforme philosophique et littéraire en France au 19<sup>e</sup> siècle* en deux articles<sup>5</sup> ainsi qu'un texte sur *l'Organisation des classes laborieuses* paru dans l'un des quatre premiers numéros de 1839<sup>6</sup>. Il participe également en 1842 à une séance de débat « entre hommes spéciaux »<sup>7</sup>, c'est-à-dire des médecins, hommes politiques, commerçants importants ou encore des magistrats comme Gustave Rouland, séance organisée par *l'Association Normande*. La discussion porte sur le

---

<sup>1</sup> « Je me vengeais en l'aidant à être nommé gouverneur de la Banque de France, ce qui condamnait cet ancien magistrat, [...] à venir s'échouer à la fin de sa vie sur un sac d'écus. », Victor Duruy, *Notes et souvenirs*, Raymond Thamin, cité par DUTACQ, F. *Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique, 1856-1863*, Imprimerie Mazeyrie, 1910, p. 193

<sup>2</sup> Conflit armé qui se déroule du 19 juillet 1870 au 28 janvier 1871.

<sup>3</sup> Le Maréchal Patrice de Mac-Mahon (1801-1893), président de la III<sup>e</sup> République du 30 janvier 1873 au 30 janvier 1879.

<sup>4</sup> Voir Annexe III.2., p. 30

<sup>5</sup> *La Revue de Rouen*, préface de G. Olivier, 1833, vol. 1 p 5-17 et vol. 2 p 310-317

<sup>6</sup> *Journal de Rouen*, 7 mai 1839, JPL 3\_98, p. 4

<sup>7</sup> *Journal de Rouen*, 20 juillet 1842, JPL 3\_105

mémoire d'un notaire, M. Hébert, répondant à une question reflétant les préoccupations de l'époque face aux nombreux troubles politiques : « Quels sont les moyens de prévenir les abus du régime total, tout en évitant les inconvénients que peut entraîner la communauté? ». En 1848 il fait partie d'un autre type d'assemblée, le comice agricole de Cailly, où il annonce le nom des lauréats pour les éleveurs. En 1861 et 1862 Gustave Rouland occupe la fonction de président de la Société de géographie puis il devient en 1864 le président de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. Il fait régulièrement des dons pour soutenir la commune. Il offre par exemple 500 francs pour les personnes les plus pauvres ainsi qu'une croix dorée et de chandeliers pour orner le grand autel lors du baptême de la cloche de l'église Saint-Rémy de Dieppe, cloche dont son épouse est la marraine<sup>1</sup>. Gustave Rouland est donc soucieux de rester impliqué dans la vie culturelle mais aussi économique et politique de sa région d'origine.

Gustave Rouland était un homme cultivé, curieux et intéressé par des sujets variés. Mais au-delà de ses goûts personnels, il pensait qu'il était de son devoir, en tant que magistrat, puis homme politique, de toujours chercher à étendre ses connaissances techniques et sa culture générale, car « la science du droit ne saurait être isolée »<sup>2</sup>. La logique, la science, la philosophie et l'histoire font partie des domaines qu'il considérait indispensables à la bonne pratique de sa profession et ces études sont « destinées à [...] donner plus de relief et d'ampleur »<sup>3</sup> au droit. Il n'est pas surprenant au vu de ses convictions qu'il soit non seulement l'instigateur de la collection familiale mais aussi qu'il ait rassemblé des objets d'époques et d'origines géographiques aussi variées.

#### *e) Hippolyte Gustave II Rouland et son épouse Marie Rouland : les héritiers*

Gustave Hippolyte Rouland est né le 4 octobre 1831 à Evreux en Normandie. Il est l'unique enfant de Gustave et Julie Rouland. Peu de recherches ont été menées à propos du fils de célèbre Gustave Rouland et nous avons peu d'informations sur son enfance. Il épouse Marie Lucile Anaïs Giroux (1837-1913) le 19 juin 1856 à Paris. Marie Giroux est la fille d'André Giroux (1801-1879), peintre, dessinateur photographe français dont nous avons déjà parlé.

---

<sup>1</sup> *Journal de Rouen.*, 26 août 1858

<sup>2</sup> DUTACQ, F. *Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique, 1856-1863*, Imprimerie Mazeyrie, 1910, p. 70

<sup>3</sup> ROULAND, G. *Discours et réquisitoires*, 1863, Impr. Nationale, p 92

Il décide de suivre la trace de son père et commence sa carrière dans le cadre du Ministère de l'Instruction Publique et des Cultes. Il est en effet nommé directeur du personnel puis secrétaire général du ministère en 1861<sup>1</sup> ainsi que Conseiller d'Etat en service extraordinaire<sup>2</sup>. Dans sa thèse sur Gustave Rouland en 1910 François Dutacq tient à rappeler le rôle du fils dans l'élaboration des réformes visant l'amélioration des conditions du personnel enseignant sous le Second Empire<sup>3</sup>. Hippolyte Rouland représente également son père lors de divers événements lors que le ministre ne peut pas se libérer. En 1861 il remplace son père lors de la réunion des sociétés savantes à la Sorbonne, initiative pourtant lancée par le ministre lui-même. Les récentes recherches archéologiques menées en Normandie sont particulièrement mises en avant lors de cette séance, puisque l'on y parle de la communication de M Charma,<sup>4</sup> sur les fouilles de Vieux près de Caen ainsi que celle de M. Lévy<sup>5</sup> sur l'étude scientifique et archéologique de l'embouchure de la Seine<sup>6</sup>.

Hippolyte Rouland quitte le ministère suite au départ de son père en 1863. La même année il est nommé receveur général des Deux-Sèvres en remplacement de M de Marpon<sup>7</sup>. En 1867 il revient en Normandie pour occuper le même poste dans l'Eure. Il ne commence réellement sa carrière politique qu'en 1881 lorsqu'il se présente au Conseil général de la Seine-Inférieure où il représente le canton d'Yvetot jusqu'à la fin de sa vie. Il mène sa carrière politique sans trop de bruit. Le 24 avril 1892 il est élu au Sénat au premier tour, où contrairement à son père il siège avec les républicains radicaux. Il se consacre principalement au développement économique de la Normandie et participe ainsi au projet de loi autorisant la location de portions de plages à la ville du Tréport en 1895 ou encore au développement du port du Havre.<sup>8</sup> Il devient également par la suite Administrateur du Crédit foncier officier de l'Instruction Publique et chevalier de la Légion d'Honneur.

Il conserve aussi des liens étroits avec la ville de Dieppe. En 1860 il accepte le titre de vice-président honoraire de la société philharmonique de Dieppe<sup>9</sup>. Il dépose également une pétition

---

<sup>1</sup> *Journal de Rouen*, 19 août 1861, JPL 3\_142, p 1

<sup>2</sup> Un conseiller d'Etat en service extraordinaire est nommé par décret. Il est choisi en fonction de ses compétences pour exercer un rôle consultatif.

<sup>3</sup> DUTACQ, F. *Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique, 1856-1863*, Imprimerie Mazeyrie, 1910, p. 90

<sup>4</sup> Secrétaire de la *Société des Antiquaires de Normandie* et professeur à la faculté de lettres de Caen

<sup>5</sup> Secrétaire à l'*Académie impériale* de Rouen

<sup>6</sup> *Journal de Rouen*, 28 novembre 1861, p. 3

<sup>7</sup> *Journal de Rouen.*, 15 septembre 1863, JPL 3\_146, p. 1

<sup>8</sup> JOLLY, J. *Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940)*, « Julien Rouland », PUF, 1960

<sup>9</sup> *Journal de Rouen*, 12 février 1860, JPL 3\_139, p. 3

signée par les débitants de boissons de Dieppe en 1893<sup>1</sup>. En 1865 il est élu maire de la commune de Bertreville-Saint-Ouen où se trouve la résidence familiale (fig. ?) et qui se trouve à quinze kilomètres de Dieppe<sup>2</sup>.

Hippolyte Rouland s'éteint le 30 mai 1898 à Paris à l'âge de 66 ans. Ses obsèques ont lieu le 2 juin à l'église Saint-Philippe-du-Roule où un piquet d'infanterie lui rend les honneurs militaires. Le corps est déposé dans les caveaux de l'église mais il est inhumé au cimetière de Bertreville-Saint-Ouen dans le caveau familial<sup>3</sup>.

Le couple que formait Hippolyte et Marie Rouland bénéficie de nombreux liens avec la culture et l'art, que ce soit à travers la collection de Gustave Rouland, le travail artistique d'André Giroux ou encore leurs propres intérêts. Il semble qu'Hippolyte Rouland ait réalisé un ou plusieurs voyages en Amérique du Sud et en ait rapporté les sculptures décrites plus haut. Ils ne possèdent toutefois pas l'âme de collectionneur qui animait Gustave Rouland et ne rajoutent vraisemblablement que quelques pièces à la collection familiale. Ils franchissent toutefois une étape majeure et réalisent les premiers dons au musée de Dieppe. Le rôle déterminant de Marie Rouland est à souligner puisqu'elle réalise le premier don en 1886. Fille d'artiste peintre elle est sans doute sensible au monde de la culture et au musées qui se développent au XIXe siècle. Le premier don de son époux est celui de la collection minéralogique au musée dans le but de servir à l'éducation des collégiens de la ville. Elle devait avant tout être utile et non rester dans un cabinet de curiosité privé et cet acte prouve que son souci d'améliorer l'instruction ne s'est pas arrêté lorsqu'il a quitté ses fonctions au ministère de l'Instruction Publique et des Cultes. Il est également intervenu avec sa femme auprès d'André Giroux pour obtenir un de ses tableaux. Il n'est alors pas question encore de se séparer de toutes les pièces mais nous pouvons déjà observer une volonté de partager des éléments intéressants susceptibles d'être admirés par tous ou d'apporter des connaissances à ceux qui souhaitent apprendre.

f) *Julien Gustave III André Rouland : rupture d'une transmission ?*

Gustave André Julien Rouland est le troisième sénateur de la famille et également celui qui clôture le chapitre de la collection familiale. Julien Rouland né le 27 juin 1860 à Paris. Son

---

<sup>1</sup> JOLLY, J. *Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940)*, « Julien Rouland », PUF, 1960

<sup>2</sup> *Journal de Rouen*, 8 septembre 1865, p. 3

<sup>3</sup> *Journal de Rouen*, 3 juin 1898, JPL 3\_214 , p. 2

grand-père est alors ministre et au sommet de sa carrière tandis que son père commence tout juste à se frayer un chemin dans le milieu administratif et politique. Dans un premier temps il ne semble pas suivre les pas de son père et de son grand-père. Il souhaite être avocat et étudie le droit à la Faculté de Paris. Licencié en 1882 il s'inscrit au barreau de Paris. Il travaille pour Me Limbourg, connu pour son éloquence, puis pour Me Renault-Morlière, député de la Mayenne. Il se marie ensuite avec Lucy Pierret (? -1901), avec laquelle il a un enfant, Lucien Rouland (1888-1968). Après le décès de la première épouse il se remarie avec Louis Blanche Gautier.

Il entre dans les affaires publiques en 1885 lorsqu'il est élu maire de la commune de Bertreville-Saint-Ouen<sup>1</sup>, suivant ainsi l'exemple de son père. En 1892 il devient conseiller général de Bacqueville, une commune située dans le département de l'Eure. En 1896 il se présente pour la première fois pour être député, mais il est battu. Il est finalement élu à la Chambre des députés lors des élections du 8 mai 1898 et fait alors partie de l'Union progressiste<sup>2</sup> plutôt orienté à gauche politiquement. Réélu lors des élections législatives de 1905 il s'associe cette fois à l'Union Républicaine issue de la séparation d'un groupe de dissidents de l'Union progressiste<sup>3</sup>. Il reste député de la Seine-Inférieure jusqu'en 1910.

De 1901 à 1904 il est secrétaire de la Chambre des députés ainsi que secrétaire-rapporteur de la Commission du budget des Monnaies et Médailles puis de la Caisse des invalides de la marine. Il reste dans la lignée de son grand-père en abolissant la méthode d'avancement « du pourcentage » des instituteurs. Le 16 juin 1912 il est élu au Sénat et où il siège au côté des membres de la gauche républicaine de l'époque. Il est également membre de la Commission des Chemins de fer ainsi que de la Commission de la Marine. C'est également un protectionniste convaincu<sup>4</sup>. Il participe à plusieurs projets dont la réforme des fraudes fiscales en 1918 et l'amélioration de l'outillage national en 1919<sup>5</sup>. A partir de 1920 il fait partie de la Commission des finances en plus de son poste de sénateur. Il présente au Sénat des rapports sur le relèvement des pensions de la Caisse des Invalides ou encore l'autonomie des maritimes de commerce. Battu aux élections de 1927 il se reconcentre sur ses fonctions de

---

<sup>1</sup> Voir Annexe III.3., p. 30

<sup>2</sup> Parti relancé par le gambettiste Gustave Isambert, et qui se veut l'héritier de l'Union républicaine (1871-1885)

<sup>3</sup> JOLLY, J. *Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940)*, « Julien Rouland », PUF, 1960

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Ibid.

maire et de conseiller général en Normandie. Ses services sont récompensés par l'attribution de la Légion d'Honneur en 1829<sup>1</sup>.

Fait important à propos du lien entre Dieppe et Julien Rouland, le sénateur avait appuyé le projet de M. Coche de rachat de la plage de Dieppe par la municipalité, ce qui amena ensuite au rachat du Château puis au transfert du musée dans ce bâtiment. En 1890 le Ministre de la Guerre remet à l'Administration des Domaines des terrains militaires pour qu'ils soient vendus, dont la plage de Dieppe. M. Coche, alors adjoint du maire de Dieppe, rédige en 1894 un rapport, soutenu par Julien Rouland. Les plages sont déclarées d'utilité publique et une promenade y est aménagée. Mais en 1898 M. Coche s'inquiète du sort du château, qui selon lui forme un tout cohérent avec la plage. Le projet de transformer le château en musée mûrit peu à peu, d'autant plus qu'une nouvelle caserne venait d'être construite, laissant le château vide de la garnison et disponible. Le projet est soutenu par Camille Saint-Saëns, le peintre Jacques-Emile Blanche ainsi que M. Milet et intéresse la *Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure* dont l'auteur de l'article fait partie. Le château est cédé à la ville en 1905 et après plusieurs années de travaux le nouveau musée de Dieppe est inauguré le 9 juillet 1923<sup>2</sup>. Julien Rouland a d'ailleurs fait partie des membres de la *Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure* par la suite de 1924 jusqu'à sa mort en 1937<sup>3</sup>.

Julien Rouland décède le 1 février 1937 à son domicile parisien à l'âge de 76 ans. Ses obsèques ont lieu en Normandie à Bertreville-Saint-Ouen le 6 février 1937 en présence de nombreuses personnalités : M. Dupuy représente le canton de Bacqueville ; M. le député Luart représente les parlementaires ; Robert Thoumyre, sénateur, représente le Conseil Général ; M Authier représente le préfet de la Seine-Inférieure.

Julien Rouland le membre de la famille qui a réalisé le don le plus important au musée de Dieppe. En 1913 il offre le reste de la collection familiale, c'est-à-dire les antiquités gréco-romaines, les pièces précolombiennes mais aussi des objets provenant de Mélanésie, d'Egypte, de Chine... En tout ce sont 105 objets d'origines très diverses qui viennent enrichir le fond du musée. Nous n'avons pas retrouvé de traces prouvant que M. Julien Rouland a contribué à agrandir la collection, nous n'affirmerons donc rien à propos de sa participation. Sans être impossible cela semble toutefois peu probable. Il était, tout comme ses parents, un amateur d'art et d'histoire et a certainement pu apprécier à sa juste valeur les

---

<sup>1</sup> *Journal de Rouen*, 2 février 1937, BMR 260\_5 , p. 3

<sup>2</sup> *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, 1 janvier 1933, p 40-43

<sup>3</sup> *Procès-verbaux de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure pendant les années 1933-1934-1935-1936-1937*, Rouen, p 244

artefacts hérités de son grand-père. Toutefois il lègue tout au musée de Dieppe en juin 1913, seulement quelques mois après le décès de sa mère Marie Rouland le 5 mars 1913. Qu'il ait agit pour respecter les dernières volontés de sa mère ou bien en fonction de ses propres convictions, cet acte clôt le chapitre de la collection dans la famille Rouland. Il doit se comprendre moins comme une rupture de la transmission et davantage comme le signe d'une évolution. Républicain convaincu, Julien Rouland a offert la collection au musée de Dieppe parce qu'il a vu la valeur qu'elle pouvait avoir et a probablement décidé qu'elle avait davantage sa place dans un établissement destiné à tous les membres de la société.

### III. Savoir et patrimoine dans la société normande du XIXe siècle

#### *d) Du cabinet de curiosité privé au domaine public du musée : la collection en tant que pratique sociale*

L'histoire du collectionnisme au sein de la famille Rouland a été assez brève puisqu'en trois générations elle est passée du statut de collection privée à celui de collection publique conservée dans un musée français. Cette évolution rapide reflète un changement de la façon dont chaque propriétaire a envisagé la collection, ce qui a eu des conséquences sur son statut. Le sens de cette collection réside principalement dans le fait qu'il s'agit d'un cabinet de curiosité.

Un cabinet de curiosité peut être défini comme « un microcosme au sens de résumé du monde, où prennent place des objets de la terre, des mers et des airs, ou des trois règnes minéral, végétal et animal, à côté des productions de l'homme »<sup>1</sup>. Les cabinets de curiosités servaient à représenter et à comprendre le monde et la nature. Ils pouvaient être un « pôle d'érudition »<sup>2</sup> ou renforcer le prestige du propriétaire. Il est intéressant de penser que la collection Rouland a été construite petit à petit selon une logique suivant celle de la constitution des cabinets de curiosité. En effet il s'agit d'une collection très variée qui contient à la fois des *naturalia* et des *artificialia*, c'est-à-dire des éléments de la nature et des œuvres réalisés par la main de l'homme. Ainsi la minéralogie et la vertèbre de baleine côtoie des lampes gallo-romaines et un kris malaisien. La variété réside également dans le fait que beaucoup d'objets sont d'origines extra-européennes, à savoir 39%, sans compter la

---

<sup>1</sup> RIVALAIN, J. « Cabinets de curiosité, aux origines des musées », *Outre-mers*, tome 88, n°332-333, 2e semestre 2001. collectes et collections ethnologiques : une histoire d'hommes et d'institutions. pp. 17-35

<sup>2</sup> Ibid.

minéralogie péruvienne. Il ne s'agit donc pas d'une collection définie comme « la réunion d'un grand nombre de choses du même genre »<sup>1</sup> mais un ensemble proposant un aperçu de domaines variés plus proche d'un cabinet de curiosité. Enfin les éléments de la collection étaient conservés dans le château familial situé à Bertreville-Saint-Ouen. Nous n'avons pas trouvé d'éléments nous indiquant l'endroit où était conservée cette collection dans la demeure, mais plusieurs éléments prouvent qu'elles étaient organisées de manière à être vu par la famille ou des invités. En effet la collection minéralogiques était ordonnée et numérotée avec soin avant son arrivée au musée<sup>2</sup>. De la même façon, l'inventaire indique que les armes provenant du Pérou faisaient partie d'une « panoplie sur muraille ». Elle devait donc être présentées à la vue de tous et non rangées dans des meubles.

Cette organisation est révélatrice du phénomène collectionniste qui se développe au XIXe siècle. En effet si la figure du collectionniste évoque tout d'abord un stéréotype parfois risible et une activité proche de l'obsession, la pratique se répand rapidement dans la société bourgeoise à partir du milieu du siècle<sup>3</sup>. Cette collection est à la fois affiliée aux cabinets de curiosité d'Ancien Régime par la variété des domaines représentés mais aussi et représentative d'une pratique sociale.

Gustave Rouland a conservé jusqu'à la fin de sa vie cette collection dans une logique d'accumulation et de possession des objets. Le premier changement apparaît en 1887 lorsque son fils offre la collection minéralogique au musée<sup>4</sup>. En espérant que cet ensemble soit utile pour les élèves de la ville<sup>5</sup>, il considère la minéralogie comme un support permettant de développer un savoir et privilégie la valeur éducative. Ce choix se comprend notamment grâce à son parcours au sein de ministère de l'Instruction Publique<sup>6</sup> à une époque où l'éducation de l'enfant va de pair avec le développement de la société<sup>7</sup>. Ce geste s'inscrit dans le développement des musées scolaires, particulièrement encouragés depuis 1882 :

---

<sup>1</sup> LAROUSSE, P., *Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle*, Paris, Larousse, 1866-1879, IV, 2<sup>e</sup> partie, (s. v. « Collection ») p. 597

<sup>2</sup> Notes de l'inventaire : « Cette collection est contenue dans de petites boîtes en carton. Une autre collection assez analogue, intitulée : variétés minérales de l'Amérique, contenue dans 5 caisses en bois non couvertes - 6 numéros pour chaque, donnant au total 90 échantillons numérotés, étiquetés & ce a été offerte de même par M. Gustave Rouland »

<sup>3</sup> VUILLLOUX, B. « Le collectionnisme vu du XIXe siècle », *Revue d'histoire littéraire de la France*, (vol. 109), 2009, pp. 403-417

<sup>4</sup> Fichier d'acquisition de la collection Rouland

<sup>5</sup> Notes de l'inventaire : « avec le désir qu'elle allât au collège pour servir à l'enseignement. »

<sup>6</sup> Hippolyte Rouland est directeur du personnel puis secrétaire général du ministère de 1861 à 1863

<sup>7</sup> LAVELEYE de, É. « De l'instruction du peuple au dix-neuvième siècle: iii. l'instruction obligatoire et les moyens d'application », *Revue Des Deux Mondes (1829-1971)*, 62(4),1866, pp. 977-1012. <http://www.jstor.org/stable/44726188>, p. 980

En tout enseignement, le maître, pour commencer, se sert d'objets sensibles, fait voir et toucher les choses, met les enfants en présence de réalités concrètes, puis peu à peu, il les exerce à en dégager l'idée abstraite, à comparer, à généraliser, à raisonner sans le secours d'exemples matériels. C'est donc un appel incessant à l'attention, au jugement, à la spontanéité intellectuelle de l'élève [...].<sup>1</sup>

Les enseignants mettent en place des petits musées proche contenant des éléments animaux, minéraux ou végétaux. Dans ce cas précis, la collection est destinée au collège dont le programme couvre les sciences naturelles. L'école ne disposant pas de son propre musée, la minéralogie a selon toute probabilité été déposée au musée de la ville pour être à la disposition des étudiants. L'intention d'Hippolyte Rouland semble également expliquer pourquoi la minéralogie n'a pas été donnée à un muséum d'histoire naturelle, celui de Rouen<sup>2</sup> par exemple. La collection familiale est amputée de la majeure partie des objets relevant de l'histoire naturelle, puisqu'il ne reste que le morceau d'asphalte (913.6.5.8) et le disque de vertèbre de baleine (913.6.5.9). Démantelée, elle perd la variété qui la rapprochait d'un cabinet de curiosité.

La collection est finalement réunie lors du don réalisé par Julien Rouland en 1913<sup>3</sup>. Elle perd ainsi son statut de collection familiale privée et les objets entrent dans le domaine public. Ce geste survient seulement deux mois après le décès de Marie Rouland (1837-1913) et s'inscrit dans la lignée des dons réalisés par ses parents et correspond aussi au discours pédagogique de la III<sup>e</sup> République (1870-1940). Au XIX<sup>e</sup> siècle les fonds des musées de province doivent davantage aux dons individuels et au « renouveau des sociétés savantes » qu'à une politique gouvernementale<sup>4</sup>. Ce mouvement qui amène un cabinet de curiosité dans un musée se retrouve dans la société de la Normandie postrévolutionnaire. Plus particulièrement, le fait que cette collection soit le témoin d'une pratique sociale puis son arrivée au musée doivent être compris dans le contexte historique et politique régional qui favorise le développement l'intérêt pour la patrimoine en général.

---

<sup>1</sup> FERRY, J. Arrêté du 27 juillet 1882 sur l'organisation pédagogique et le plan d'études des écoles primaires, *L'enseignement du Français à l'école primaire – Textes officiels*, Tome 2 : 1880-1939. Paris : Institut national de recherche pédagogique, 1995. pp. 100-106.

<sup>2</sup> Le musée d'Histoire naturelle de Rouen est fondé en 1828 dans le couvent Sainte-Marie

<sup>3</sup> Fichier d'acquisition de la collection Rouland

<sup>4</sup> RIVALLAIN, J. « Cabinets de curiosité, aux origines des musées », *Outre-mers*, tome 88, n°332-333, 2<sup>e</sup> semestre 2001. pp. 17-35, p.32

*b) Contexte politique et historique : la Normandie post-révolutionnaire et l'émergence d'une élite savante*

Nous avons vu précédemment que la paternité de la collection est attribuée à Gustave Rouland, homme politique cultivé et magistrat attaché à sa région natale. Hors tout ce qui a contribué à construire la collection réside d'abord dans l'histoire figure de ce premier collectionneur. Pour comprendre ce qui a permis l'émergence d'un tel personnage puis de sa famille, nous devons nous pencher sur le contexte régional.

La Normandie est un vaste ensemble territorial d'environ 30 100 km<sup>2</sup> bordé par la Manche présentant une identité distincte des autres régions françaises. Aucun élément naturel ou linguistique ne l'isole complètement du reste du pays et c'est une des régions le plus facilement accessible depuis la capitale<sup>1</sup>, en particulier grâce au développement du chemin de fer au cours du siècle. Une ligne relie directement Dieppe et Paris dès 1848<sup>2</sup>. Les nombreux séjours à Dieppe de la duchesse de Berry à partir de 1840 et la diffusion de la pratique des bains de mer à la société parisienne renforcent le développement de la région et les échanges avec la capitale<sup>3</sup>. Tout ceci explique que la région bénéficie d'un lien particulier avec la société parisienne tout en conservant son identité propre ainsi qu'une certaine autonomie<sup>4</sup>.

Le particularisme normand est défendu par Mirabeau dès 1789 et la ville de Caen est désignée comme « l'Athènes normande »<sup>5</sup>. Son identité est toutefois bouleversée lors de la Révolution française, et ce véritable traumatisme façonne la Normandie du XIXe siècle. En effet les élites normandes sont en majorité conservatrices et légitimistes<sup>6</sup>, c'est-à-dire qu'elles soutiennent un régime monarchique dont le roi est de la lignée des Bourbons. La Révolution française est une véritable fracture qui remet en question le fonctionnement de leur monde. Loin des troubles politiques de la capitale les notables normands se penchent sur l'histoire de la région « dont la coutume est le principal dépositaire »<sup>7</sup> et produisent une littérature savante abondante.

Le patriotisme provincial dont font preuve les élites est le résultat d'une réaction face aux bouleversements de l'époque, réaction qui a pour but de conserver l'ordre social en place

---

<sup>1</sup> GUILLET, F., « Entre stratégie sociale et quête érudite: les notables normands et la fabrication de la Normandie au XIXe siècle », *Le Mouvement Social*, 2003, p. 90. <https://doi.org/10.2307/3780231>

<sup>2</sup> Ibid., p. 108

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Ibid., p. 91

<sup>6</sup> Ibid., p. 90

<sup>7</sup> Ibid., p.91

autant que possible<sup>1</sup>. Cette quête identitaire, qui sert à conserver la mémoire de la région tout comme à affirmer la position sociale de la noblesse, participe notamment au développement de l'archéologie en Normandie<sup>2</sup>. En effet les recherches ont pour but d'établir de manière certaine l'histoire et donc l'existence d'un territoire en mal de reconnaissance<sup>3</sup> tandis que le savoir produit en commun est vu comme un nouveau moyen d'affirmation du statut social<sup>4</sup>.

La perception de cette région va de pair avec le développement du romantisme, mouvement artistique et littéraire associé au pittoresque, au fabuleux ou encore à l'étrange, et particulièrement ancré dans la nature et l'histoire<sup>5</sup>. Les paysages de la Normandie tout comme ses nombreux monuments historiques frappent la sensibilité des artistes qui parcourent la France depuis 1770. Ainsi le premier volume des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* de Taylor et Nidier paru en 1820 est consacré à la Normandie<sup>6</sup>. Des monuments en ruines de la région y sont représentés, comme l'abbaye de Jumièges vendue après la Révolution et utilisée comme carrière de pierres. Cet ouvrage attire l'attention des préfets et hauts-fonctionnaires et fait prendre conscience de la nécessité de sauvegarder les témoignages du passé. Le loyalisme monarchique dont nous avons parlé se conjugue donc ici au romantisme naissant et participe à la naissance précoce de la volonté de préserver le patrimoine de la région, qu'ils s'agisse de monuments à l'abandon ou d'antiquités trouvées lors de fouilles<sup>7</sup>. Ce mouvement entraîne une redéfinition de la Normandie autour de son patrimoine.

Cette rupture voit toutefois l'apparition d'une nouvelle élite bourgeoise et urbaine. La réussite matérielle et sociale est souvent complétée par un intérêt pour l'histoire, l'art mais aussi les sciences. Les aristocrates ne sont plus les seuls érudits et les magistrats de tout rang, négociants et industriels intègrent le « monde de la sociabilité savante »<sup>8</sup>, c'est-à-dire les cercles professionnels et mondains et surtout les sociétés savantes particulièrement présentes

---

<sup>1</sup> GUILLET, F., « Entre stratégie sociale et quête érudite: les notables normands et la fabrication de la Normandie au XIXe siècle », *Le Mouvement Social*, 2003, p. 109. <https://doi.org/10.2307/3780231>

<sup>2</sup> Ibid., p. 97

<sup>3</sup> La réunification de la Haute-Normandie et de la Basse-Normandie devient définitive depuis la réforme des régions, loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions.

<sup>4</sup> *La Commission départementales des Antiquités 1818-2018*, Département de la Seine-Inférieure, 2018, p. 109

<sup>5</sup> PEYRE, H., ZERNER, H., « Romantisme », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 3 mai 2022. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/romantisme/>

<sup>6</sup> *La Commission départementales des Antiquités 1818-2018*, Département de la Seine-Inférieure, 2018, p. 38

<sup>7</sup> Ibid., p. 39

<sup>8</sup> GUILLET, F., « Entre stratégie sociale et quête érudite: les notables normands et la fabrication de la Normandie au XIXe siècle », *Le Mouvement Social*, 2003, p. 94. <https://doi.org/10.2307/3780231>

en Normandie. La Révolution de Juillet<sup>1</sup> provoque un nouveau repli en province des nobles qui restent fidèles à la lignée des Bourbons. Soucieux de préserver les traces de l'ancienne France abîmée par les troubles politiques successifs<sup>2</sup>, les aristocrates renforcent alors ce mouvement érudit. Le savoir établi et partagé n'est plus seulement caractéristique de l'ancienne élite noble mais définit une grande partie de la classe sociale dominante au cours du XIXe.

C'est de ce cadre si particulier qu'émerge la figure de Gustave Rouland. En devenant avocat puis sénateur et enfin ministre, il fait partie de la haute bourgeoisie apparue après la Révolution et dont les membres parviennent aux plus hautes positions au cours de leur carrière. Il est également influencé pendant ses années de formation par les discours savants et les recherches produits par les savants et amateurs de la haute société. Le développement de l'archéologie a notamment pu façonner son goût pour les antiquités gallo-romaines puis à celles d'autres régions du monde. En plus de satisfaire ses goûts et sa curiosité personnelle, le fait de collectionner peut également être vu comme un moyen de s'intégrer dans la société de son époque en montrant qu'il partage des intérêts communs avec les élites politiques ou religieuses provinciales et parisiennes impliquées dans ces réseaux savants. Il est lui-même un lien entre la capitale et la Normandie, puisqu'il travaille majoritairement à Paris à partir de 1853<sup>3</sup> lorsqu'il est nommé avocat général de la cour de cassation mais achète une résidence familiale à Bertreville-Saint-Ouen dans laquelle il se rend régulièrement. L'exercice de ses fonctions politiques a également créé plusieurs occasions au cours desquels il a acquis des objets pour sa collection. L'exemple le plus important est celui des pièces américaines provenant du corpus rapporté en France par Emile Colpaert. Le service des missions scientifiques et littéraires a été créé en 1842 dans le but d'organiser la recherche scientifique et dépend du ministère de l'Instruction Publique. Seulement huit missions ont lieu en Amérique Latine entre 1843 et 1912<sup>4</sup>. Bien que les scientifiques Alfred<sup>5</sup> (1836-1921) et Ernest<sup>6</sup> (1833-1912) Grandidier, mènent une expédition au Pérou depuis 1857 pour étudier l'histoire naturelle et l'économie, Gustave Rouland accepte de confier en 1858 une mission à

---

<sup>1</sup> Révolution des 27, 28 et 29 juillet 1830 au cours de laquelle le roi Charles X(1757-1837) est chassé du pouvoir. Elle est suivie de la monarchie de Juillet (1830-1848) et de l'avènement du roi Louis-Philippe Ie (1773-1850).

<sup>2</sup> *La Commission départementales des Antiquités 1818-2018*, Département de la Seine-Inférieure, 2018, p. 39

<sup>3</sup> [https://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/rouland\\_gustave1602r3.html](https://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/rouland_gustave1602r3.html)

<sup>4</sup> RIVIALE, P. *Un siècle d'archéologie française au Pérou (1821/1914)*, L'Harmattan, 1996, p. 86

<sup>5</sup> Naturaliste et explorateur français

<sup>6</sup> Juriste et explorateur français

Colpaërt<sup>1</sup>. La collection toute entière témoigne ainsi non seulement de ses goûts et de sa réussite matérielle mais aussi de sa réussite sociale et culturelle.

La Normandie du XIXe siècle a dû se réformer en profondeur pour s'adapter aux bouleversements de l'histoire. L'organisation sociale qui émerge de ces changements donne les moyens matériels et sociaux nécessaires aux membres de la haute bourgeoisie pour assembler une collection tandis que l'atmosphère savante a développé ou renforcé un intérêt pour l'art, l'histoire et les sciences chez notre personnage. Ces acquis ont été transmis à ses descendants qui ont évolué dans le même contexte social et culturel.

### *c) Le réseau des sociétés savantes dans la protection du patrimoine*

Le repli des élites normandes vers l'histoire régionale a pour conséquence le développement de la volonté de mettre en valeur le patrimoine mais aussi de le protéger. Cette volonté est appuyée par les sociétés savantes qui voient le jour dans la région. Une société savante a pour but de produire et diffuser de la recherche. Il s'agit d'un groupe organisé autour d'un champ disciplinaire et dont les adhérents doivent améliorer la connaissance et rendre compte de leurs travaux »<sup>2</sup>. Si on observe ce phénomène partout en France, leur développement est particulièrement précoce en Normandie. Il n'est pas étonnant de constater que Gustave Rouland et son petit-fils Julien Rouland ont tous deux fait partie de sociétés savantes « qui rassemblent une élite remarquable par son instruction, son goût éclairé pour les sciences et les lettres »<sup>3</sup>.

La première société dont nous parlerons n'en est en réalité pas une. Il s'agit de la Commission Départementale des Antiquités dont Julien Rouland a été membre de 1924 jusqu'à son décès en 1937<sup>4</sup>. Cette commission est créée en 1818<sup>5</sup> par le préfet de la Seine-Inférieure Joseph de Kergariou<sup>6</sup> <sup>7</sup> (1779-1849). Son but est de développer la recherche « de tout ce qui peut intéresser ce département sous le rapport de l'histoire et spécialement des antiquités »<sup>8</sup>. La commission s'intéresse à tous les domaines du patrimoine. Les membres sont nommés par le

---

<sup>1</sup> RIVIALE, P. *Un siècle d'archéologie française au Pérou (1821/1914)*, L'Harmattan, 1996, p. 109

<sup>2</sup> BERTRAND Régis, « Qu'est-ce qu'une société savante », CTHS, *Bulletin de liaison des sociétés savantes*, n°1

<sup>3</sup> Note de Jean Cluzel (1923-2020), secrétaire à l'Académie des sciences morales et politiques, cité dans GUILLOT, M., ROSELLO, J. « Une société savante : de quoi parlons-nous ? », *Recherches en soins infirmiers*, 2008, n° 92, p.3-4

<sup>4</sup> *La Commission départementales des Antiquités 1818-2018*, Département de la Seine-Inférieure, 2018, p. 219

<sup>5</sup> Voir Annexe IV.2., p. 31

<sup>6</sup> Ibid., p 11

<sup>7</sup> Voir Annexe IV.1., p. 31

<sup>8</sup> *Procès-verbaux de la Commission des Antiquités*, t. I, 1864, séance du 28 février 1818

préfet qui assure le rôle de président et choisis parmi les notables, les magistrats, les médecins ou encore les enseignants<sup>1</sup>. Elle assure un rôle de prospection et rédige une liste par arrondissement des monuments et œuvres sur laquelle elle s'appuie pour demander à l'Etat d'intervenir lorsque cela est nécessaire : restauration, achat, protection... . Dans un premier temps les actions de la commission restent assez limitées puisqu'il n'est pas encore question de sauvegarde en soi. Les dégradations sont acceptées dans un esprit romantique comme étant des traces du temps. Conserver passe aussi par la documentation et le dessin et l'organisation se dote alors d'un dessinateur : Hyacinthe Langlois (1777-1837), peintre graveur et archéologue<sup>2 3</sup>. Les réunions hebdomadaires sont accompagnées de visites mais aussi de lectures de mémoires suivie d'un débat.

Bien que Joseph de Kergariou soit passionné d'archéologie<sup>4</sup>, il ne fait pas que satisfaire ses goûts personnels lorsqu'il décide de créer la commission. La fin de l'Ancien Régime a apporté beaucoup de destructions et l'idée de conserver ce qui peut encore l'être devient importante à cette époque. Ce geste peut aussi être vu comme un moyen pour le préfet d'origine bretonne de mieux s'intégrer en faisant appel à la société locale lettrée<sup>5</sup>. Par ailleurs Joseph-François de Kergariou s'est rallié aux Bourbons dès 1815, ce qui explique que les convictions légitimistes très présentes en Normandie ont en partie façonné la vision à l'origine de ce projet tout autant que les raisons de conserver le patrimoine régional :

Semblable à ces nobles familles qui tirent une partie de leur lustre de leur antiquité, chaque province doit tirer un juste orgueil de tout ce qui tend à faire remonter son nom dans les pages du passé”<sup>6</sup>.

L'arrêté du 29 novembre 1821 du préfet Charles-Achille de Vanssay précise les missions et le budget de la commission et offre une nouvelle chance à la commission<sup>7</sup>. L'organisation est alors imposée comme interlocuteur privilégié lors de la mise à jour d'antiquités. Les maires sont obligés de signaler les fouilles et une gratification est offerte aux ouvriers qui le font également<sup>8</sup>. Charles-Achille de Vanssay nomme également des « inspecteurs des antiquités »<sup>9</sup>

---

<sup>1</sup> *La Commission départementales des Antiquités 1818-2018*, Département de la Seine-Inférieure, 2018, p. 12

<sup>2</sup> *La Commission départementales des Antiquités 1818-2018*, Département de la Seine-Inférieure, 2018, p. 25

<sup>3</sup> Elève dans l'atelier de Jacques-Louis David (1784-1825) et ami d'Alexandre Lenoir (1761-1839)

<sup>4</sup> Reçu en 1815 à l'Académie de Rouen, président d'honneur de la Société archéologique des Côtes-du-Nord jusqu'à son décès en 1849

<sup>5</sup> *La Commission départementales des Antiquités 1818-2018*, Département de la Seine-Inférieure, 2018, p. 22

<sup>6</sup> Procès-verbal de la CDAIS, séance du 27 mars 1828

<sup>7</sup> *La Commission départementales des Antiquités 1818-2018*, Département de la Seine-Inférieure, 2018, p. 11

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 27

<sup>9</sup> Article 6 arrêté du 29 novembre 1821

et des correspondants par arrondissements pour coordonner l'action de la commission dans toute la Normandie, précédant ainsi de quelques années la création de l'Inspection générale des Monuments historiques créée en 1830 par le ministre de l'Intérieur François Guizot (1787-1874) puis celle de la Commission nationale des Monuments Historiques en 1837<sup>1</sup>. Les objets dont se préoccupent la commission sont réparties en onze catégories. Cette liste sert à dans le but de sensibiliser les notables locaux en apportant un autre regard tout en réunissant des informations<sup>2</sup>. La commission est officiellement un organisme administratif dépendant du préfet. Elle n'est reconnue comme société savante par le Comité des travaux historiques et scientifiques qu'en 1864 lorsqu'il publie pour la première fois les procès-verbaux rédigés lors des réunions<sup>3</sup>.

Cet organe administratif ouvre la voie pour les sociétés savantes de Normandie et plusieurs membres faisaient partie d'autres associations, ce qui témoigne de son importance fondamentale dans la vie culturelle de la région. Parmi ceux-ci nous pouvons citer Auguste Le Prévost, un des premiers membres de la Société des Antiquaires de Normandie créée en 1824 par Arcisse de Caumont (1801-1873)<sup>4</sup>. L'abbé Cochet<sup>5</sup> (1812-1875), qui a offert une partie de ses collections gallo-romaines au musée du Louvre, est une des figures les plus influentes de la Commission et de l'archéologie normande en général. Archéologue et prêtre, il est nommé Inspecteur des Monuments Historiques de la Seine-Inférieure puis devient Conservateur du musée des Antiquités de Rouen créé en 1831 par la Commission des Antiquités pour abriter les objets découverts sur le territoire. Il est également membre de l'Académie, de la Société des Antiquaires de France et correspondant pour l'Institut. Il conserve des liens étroits avec la Commission toute au long de sa vie et en devient le vice-président en 1864<sup>6</sup>. Les sociétés reflètent donc l'existence d'un réseau savant complexe et solide au sein duquel évolue les élites. Bien que Julien Rouland n'en fasse officiellement partie qu'en 1924, il a déjà eu l'occasion d'en fréquenter les membres et de familiariser avec son œuvre au cours de sa carrière politique. En effet comme nous l'avons déjà vu M. Rouland a été alors qu'il était sénateur<sup>7</sup> approché par M. Coche, adjoint du maire de Dieppe M. Rimbart. M. Coche souhaitait qu'il apporte son soutien au projet de déménagement du musée de la ville dans le

---

<sup>1</sup> PELISSIER, P. , *Prosper Mérimée*, 2009, p. 97-110

<sup>2</sup> *La Commission départementales des Antiquités 1818-2018*, Département de la Seine-Inférieure, 2018, p. 27

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 45

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 23

<sup>5</sup> Voir Annexe IV.3., p. 31

<sup>6</sup> *La Commission départementales des Antiquités 1818-2018*, Département de la Seine-Inférieure, 2018, p. 186

<sup>7</sup> Gustave Rouland est sénateur de la Seine-Inférieure de 1876 à 1878, [https://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/rouland\\_gustave1602r3.html](https://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/rouland_gustave1602r3.html)

château surplombant la mer<sup>1</sup>. Ceci prouve que Julien Rouland faisait évoluer bien, de par ses fonctions et ses origines sociales, dans cet environnement élitiste savant tout comme son père et son grand-père avant lui et reflète à la fois ses goûts et ses convictions en matière de patrimoine culturel. Cette appartenance se concrétise quelques années plus tard lorsqu'il devient un membre actif de la CDAIS, et ce jusqu'à sa disparition. De la même façon, son implication dans le projet, tout comme le fait que ses propres parents aient déjà contribué à l'enrichissement des fonds des musées, viennent éclairer sa décision de confier le reste de la collection au musée de Dieppe.

De son côté Gustave Rouland a contribué à la *Revue de Rouen*<sup>2</sup> à partir de 1833 dirigée par G. Olivier<sup>3</sup>. Cette publication relève de la Société des Emules de Rouen. Le premier tome paraît pour la première fois en 1833 en deux volumes. La conviction que les arts et les sciences sont utiles au progrès moral est une idée héritée des Lumières très ancrée dans le XIXe siècle. La mission de la revue correspond à cette conviction est de partager un savoir littéraire et artistique au plus grand nombre, tout en faisant connaître « à l'extérieur les traditions et couleurs locales »<sup>4</sup> :

C'est un grand mal pour un pays que les lumières y soient trop inégalement réparties, parce qu'alors il y a choc et disparité de vices entre ceux que le jour éclaire et ceux que les ténèbres aveuglent. Un autre mal, plus grave encore, c'est la concentration de l'intelligence, qui crée la résistance et fait du progrès un despotisme<sup>5</sup>.

Cette publication a aussi un but politique clairement affiché. G. Olivier affirme ainsi que se regrouper autour d'un savoir et d'une identité commune, et dans ce cas régionale, apporterait davantage de paix dans un siècle troublé par les conflits :

Nous manquons de lien et d'unité, faute de pouvoir sentir et regarder en commun. De là nos révolutions, de là cette inquiétude qui trouble les esprits<sup>6</sup>.

Selon lui, la poursuite du savoir ne doit pas être une quête purement intellectuelle mais doit être utile à la vie publique. De la même manière, cela s'avère être un moyen de garder une

---

<sup>1</sup> Notes de M. Coche, *Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Maritime*, 1933, p 40-43, <https://gallica.bnf.fr/>

<sup>2</sup> Voir Annexe IV.4., p. 32

<sup>3</sup> *Revue de Rouen*, t. I, 1833, <https://archive.org/details/revuederouenetde1833soci>

<sup>4</sup> *Revue de Rouen*, t. 1, 1833, p. 4, <https://archive.org/details/revuederouenetde1833soci>

<sup>5</sup> *Ibid.*, préface de G. Olivier, p. 2

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 3

certaine indépendance culturelle par rapport à la capitale<sup>1</sup> et correspond au besoin de redéfinir l'identité régional après la Révolution.

Les activités au sein de cette société savante sont assez semblables à d'autres. Les membres se réunissent régulièrement et visitent le musée de Rouen, des sites de fouilles archéologiques ou encore les prisons<sup>2</sup>. Ils doivent aussi rédiger des articles, lire des mémoires de recherches et organiser des débats scientifiques. Nous avons pu retrouver deux essais rédigés par Gustave Rouland pour la revue. Le premier est un *Essai sur la Réforme philosophique et littéraire en France au XIXe siècle* paru en deux parties dès 1833 qu'il signe « G. Rouland, d'Yvetot »<sup>3</sup>. Le deuxième est un article publié en 1839 portant sur l'ouvrage de M. Decorde intitulé *L'Organisation des classes laborieuses* publié la même année<sup>4</sup>. Il participe donc activement à la vie intellectuelle de sa région et se retrouve confronté à des sujets divers et variés.

Ce réseau de sociétés se développe à la suite d'un mouvement de décentralisation et de déconcentration institutionnelle qui conduit les départements à inventer leur propre politique patrimoniale<sup>5</sup>. Si au départ elle est la manifestation de volontés personnelles, que ce soit celle du préfet dans le cadre de la commission, ou celle de personnes privées souhaitant participer à la mise en valeur du patrimoine normand et au redéveloppement de la vie intellectuelle après la Révolution, l'essor des sociétés accompagne un mouvement de décentralisation politique. Elles deviennent les organes locaux d'une politique nationale encouragée par l'Etat tout au long du XIXe siècle. En effet la création de la Commission apparaît après la circulaire Montalivet du 10 mai 1810 qui demande des informations sur les monuments historiques aux préfets. Par la suite, le gouvernement essaie de contrôler les sociétés savantes devenues des acteurs primordiaux dans la conservation du patrimoine sur tout le territoire. Le ministre de l'Instruction Publique François Guizot (1787-1874)<sup>6</sup> créé dans ce but un organisme de tutelle : le Comité des travaux historiques et scientifiques<sup>7</sup> <sup>8</sup>. La CDAIS est officiellement reconnue le 23 octobre 1839 et autorisée à correspondre directement avec le ministre de l'Intérieur<sup>9</sup>. Après le développement de la protection des monuments historiques<sup>1</sup>, elle agit

---

<sup>1</sup> Ibid.

<sup>2</sup> *Journal de Rouen*, 7 mai 1839, p. 4

<sup>3</sup> *Revue de Rouen*, 1833, t. 1, p. 6 -17 et t. 2 p. 310-323

<sup>4</sup> *Journal de Rouen*, 7 mai 1839, p. 4

<sup>5</sup> *La Commission départementales des Antiquités 1818-2018*, Département de la Seine-Inférieure, 2018, p. 10

<sup>6</sup> Historien, membre Académie française, homme politique français, ministre Instruction Publique de 1832 à 1834

<sup>7</sup> Organisme créé en 1833 et aujourd'hui reconnu par le CNRS.

<sup>8</sup> GUILLOT, M. , ROSELLO, J. « Une société savante : de quoi parlons-nous ? », *Recherches en soins infirmiers*, 2008, n° 92, p.3-4

<sup>9</sup> *La Commission départementales des Antiquités 1818-2018*, Département de la Seine-Inférieure, 2018, p.47

aux côtés de la Commission des Monuments historiques et de la Commission des Antiquités et des Objets d'Art. Elle assure un rôle consultatif et de relais.

Devenu lui-même ministre de l'Instruction publique, Gustave Rouland entretient également les liens entre le gouvernement et les sociétés savantes. Il crée à cet effet le Comité des travaux historiques et des sociétés savantes le 22 février 1858<sup>2</sup> qu'il accompagne d'un organe mensuel, la *Revue des Sociétés savantes*<sup>3</sup>. A partir de 1859 les trois meilleurs mémoires répondant à des questions posées par le ministère sont récompensés par un prix remis à la Sorbonne en présence du ministre<sup>4</sup>. Son fils Hyppolite Rouland le représente plus d'une fois à cette occasion<sup>5</sup>. Mais le ministre souhaite également recentrer les études menées afin d'en améliorer la qualité et la portée en les mettant en lien avec les universités locales. Les recteurs deviennent ainsi les « parrains des sociétés savantes »<sup>6</sup>. Bien qu'ayant appartenu à l'une d'elle, il est conscient des potentielles faiblesses qui peuvent se développer et désire que le travail de recherche soit soumis à l'attention des universitaires dans un esprit « d'association scientifique »<sup>7</sup>. Le monde des sociétés savantes est en effet varié et tout le monde ne partage pas la même opinion. Ainsi Gustave Rouland apprécie peu l'Académie de Rouen, qui présente selon lui un esprit rétrograde et faussement classique<sup>8</sup>. Le politique est toujours étroitement liée à la culture et Gustave Rouland avait aussi d'autres raisons de se rapprocher des sociétés savantes. L'Institut constitue un foyer anti impérialiste et il peut être alors stratégique de se rapprocher d'une autre source de savoir pour rééquilibrer les influences politiques dans le monde intellectuel<sup>9</sup>.

Les hommes politiques de la famille Rouland évoluent dans un milieu social mondain et savant au sein duquel se nouent des relations importantes pour la vie professionnelle comme personnelle. Gustave Rouland appartient à ce monde interconnecté des sociétés savantes et a même participé à la construction d'un savoir commun. Il a constitué sa collection à un moment où la curiosité intellectuelle fait partie de la vie sociale et il est ainsi logique qu'elle soit restée privée. Ses descendants, et en particulier Julien Rouland, ont également été influencés par ce milieu. Toutefois la notion de préservation d'un patrimoine commun a évolué

---

<sup>1</sup> Les lois de 1887 et du 31 décembre 1913 sur la conservation et la protection des monuments historiques

<sup>2</sup> DUTACQ, F. *Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique*, 1910, p. 133

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> *Journal de Rouen*, 23 novembre 1861, p. 1

<sup>6</sup> DUTACQ, F. *Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique*, 1910, p. 133

<sup>7</sup> DUTACQ, F. *Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique*, 1910, p. 133

<sup>8</sup> Ibid.

<sup>9</sup> Ibid., p. 135

au cours du XIXe siècle vers l'idée que la culture peut bénéficier à tous et doit donc être partagée, que ce soit au sein d'organisme comme la CDAIS ou dans la sphère politique de la IIIe République.

## Conclusion

La collection de la famille Rouland nous permet de retracer au gré des objets l'histoire d'une famille de la haute bourgeoisie cultivée et qui semble capable « d'apprécier des choses très diverses sans esprit exclusif »<sup>1</sup>, dominée par la figure fondatrice de Gustave Rouland. De manière assez paradoxale, bien qu'elle ne comporte que peu d'objets locaux elle reflète tout à fait le contexte intellectuel et social de la Normandie de l'époque. Les différents états de la collection au sein même de la famille puis son arrivée au musée reflètent également la création et le développement d'une politique de protection du patrimoine soutenue par les élites régionales. La logique de possession des objets s'est ici peu à peu effacée pour être remplacée par celle du don qui contribue à l'enrichissement des musées et correspond au discours pédagogique de la IIIe République. Nous pouvons dire que cet ensemble a été constitué dans une période de transition entre un discours de type élitiste confiné à la sphère privée ou au cercle social proche à un discours républicain à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle.

Bien que la collection ait été léguée entièrement au musée puis complétée par l'acquisition d'autres objets ayant appartenu à la famille, elle est aujourd'hui éclatée entre plusieurs lieux. La plupart des objets ont été répartis dans les différentes réserves pour respecter les conditions de conservations nécessaires : les céramiques sont dans la réserve archéologique et la minéralogie dans la réserve d'histoire naturelle par exemple. Seuls deux sont actuellement exposés dans la vitrine du premier étage qui a été aménagée pour présenter au public les objets provenant de dons<sup>2</sup>. Cette situation témoigne de la difficulté d'exposer une collection aussi variée dans un musée notamment spécialisé dans la présentation d'ivoires. De nombreux musées, à commencer par le musée du Louvre, présentent les objets par aires géographiques et chronologiques dans un but didactique. Or la collection Rouland trouve son sens dans le contexte général de la Normandie au XIXe siècle et l'histoire de ses propriétaires. Le partage d'informations alors associé à la collection correspond toutefois aux volontés des donateurs. La collection perd son statut de cabinet de curiosité en entrant au musée pour acquérir un nouveau statut et une nouvelle vie, auquel nous espérons humblement que ce travail a pu contribuer.

---

<sup>1</sup> *Dictionnaire Larousse*, « éclectique », <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>

<sup>2</sup> 913.6.2.6 et 913.6.2.15

# Bibliographie

## *Ouvrages et articles*

- 1864, *Procès-verbaux de la Commission des Antiquités*, t. I
- 1933, *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*
- 1937 *Procès-verbaux de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure pendant les années 1933-1934-1935-1936-1937*, Rouen
- 1941, *Vida y arte del Peru antiguo en la region Chimu*, Museo nacional de arqueologia e historia del Peru
- 1963« Mélicourt-Lefebvre, peintre dieppois », *Amis du Vieux-Dieppe*, 1963, 69e fasc.
- 1991, *Culturas precolombinas ; Chimu* , Lima, Peru Banco de Credito del Peru
- 2018 *La Commission départementale des Antiquités 1818-2018*, Département de la Seine-Maritime
- 2018 *La Commission départementales des Antiquités 1818-2018*, Département de la Seine-Inférieure,
- BACOT, P. ; OFFERLE, M. 2017 *La profession politique : XIXe-XXIe siècles*, Editions Belin
- BERTRAND Régis, « Qu'est-ce qu'une société savante », CTHS, *Bulletin de liaison des sociétés savantes*, n°1
- BODOLEC-DUROSELLE, C. 2014 *Iconographie de la culture Chancay, La tombe Chancay comme « Mesa »*, EHESS
- BOURGET, S. ; KIMBERLEY, J. 2008, *The art and archeology of the Moche : an Andean society of the Peruvian North Coast*, Austin University of Texas press
- BRULET, R. ; VILVODER, F. ; DELAGE, R. 2010 *La céramique romaine en Gaule du Nord : dictionnaire des céramiques à large diffusion*, Turnhout (Belgique) : Brepols
- CHAOUACHI, K. 2006, « Culture matérielle et orientalisme : l'exemple d'une recherche socio-anthropologique sur le narguilé », in *Arabica*, Association Johann Neander pour la recherche Université Paris X
- COLPAERT, E. 1863 « Etude de la métallurgie au Cerro de Pasco », *Presse scientifique des deux mondes*
- COLPAERT, E. 1863 *Etude sur la métallurgie au Cerro de Pasco (Pérou)*
- COVEY, A. 2018, *The Oxford Handbook of the Incas*, Oxford University Press
- DAMIAN, C. 1995, *The Virgin of the Andes : art and ritual in colonial Cuzco*, Miami Beach Grassfield Press

DASI, P. *Penser et repenser la Nature à l'école sous la Troisième République*, 2021, Editions L'Harmattan.

De MARVAL, G. 1997 , *Le monde du kris : Indonésie-Malaisie-Philippines*, Morges Suisse : Musée Militaire Vaudois

DENOYELLE, M. ; IOZZO, M. 2009, *La céramique grecque d'Italie méridionale et de Sicile : productions coloniales et apparentées du VIIIe au IIIe siècle av. J.-C.*, Paris, Picard

DUTACQ, F. 1910 *Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique* Imprimerie Mazeyrue Tulle

ESPOSITO, A. 2015 *Les céramiques communes : techniques et cultures en contact*, De Boccard

FAVRE, H. 1975, *Les Incas*, Paris P.U.F

FERME, A. 1869 *Les conspirations sous le Second Empire : complot de l'Hippodrome et de l'Opéra-Comique*, Albert Fermé, Librairie de la Renaissance

FERRY, J. Arrêté du 27 juillet 1882 sur l'organisation pédagogique et le plan d'études des écoles primaires, in *L'enseignement du Français à l'école primaire – Textes officiels*, Tome 2 : 1880-1939. 1995, Paris : Institut national de recherche pédagogique

FUREIX, E. 2013 *La France du XIXe siècle de 1814 à 1914*, collection Frémeaux et Associés, PUF

GERBER, F.1988 *Le Pérou précolombien dans les musées de Normandie* [exposition, 21-29 mai], Mont Saint-Aignan: Centre Régional de Documentation Pédagogique

GUILLET, F. « Entre stratégie sociale et quête érudite : les notables normands et la fabrication de la Normandie au XIXe siècle », in *Mouvement social*, 2003, p.89

GUILLOT, M., ROSELLO, J. « Une société savante : de quoi parlons-nous ? », *Recherches en soins infirmiers*, 2008, n° 92

HERRING, A. 2015 *Art and vision in the Inca empire : Andeans and Europeans at Cajamarca*, Southern Methodist University

HERRING, A. 2015 *Art and vision in the Inca empire : Andeans and Europeans at Cajamarca*, New York, NY Cambridge University Press

HULIN, N. 1998 « La place des sciences naturelles au sein de l'enseignement scientifique au XIXe siècle », *Revue d'histoire Des Sciences*

ITIER, C. 2008 *Les Incas*, Guide Les Belles Lettres

JACKSON, M. 2008, *Moche art and visual culture in ancient Peru*, Albuquerque University of New Mexico Press

JARRASSE, D. 2017 *Les arts méconnus. Historicité et ethnicité dans l'histoire de l'art au XIXe siècle*, Publications de l'Institut national d'histoire de l'art

JOLLY, J. 1960 *Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940)*, PUF

JOURDAIN-ANNEQUIN, C. 2005 « Les divinités orientales dans les Alpes », *Dialogues d'histoire ancienne. Supplément n°1*, Hommage à Pierre Lévêque. pp. 191-212

KROEBER, A. ; UHLE, M. 1926, *The Uhle pottery collections from Chancay*, Berkeley University of California Press

KROEBER, A.L., 1925, *The Uhle pottery collections from Moche and The Uhle pottery collections from Supe*, Berkeley, Calif. London University of California Press Cambridge University Press

KRZANOWSKI, A. 1991, *Estudios sobre la cultura Chancay, Peru*, Krakow Universidad Jaguelona

LAROCHE, C. 2014 *Les scarabées inscrits et autres amulettes de cœur de l'Égypte ancienne (présentation, corpus, critères de datation, caractéristiques, collections)*, Paris IV Sorbonne

LAROUSSE, P. 1866-1879, *Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle*, Paris, Larousse, IV, 2<sup>e</sup> partie, (s. v. « Collection »)

LAVALLE, J. ; LANG, W. 1990, *Chancay*, Lima, Peru Banco de Credito del Peru

LE BEL, L. 1976, « Notes préliminaire sur la minéralogie des phases solides contenues dans les inclusions des phénocristaux de quarts du porphyre cuprifère de Cerro Verde/ Santa Rosa, Pérou méridional », in *Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles*, Vol.73, Héliographie S.A

MALAGOLI, C. 2016 *Les lampes en terre cuite du centre-est de la Gaule (Ier siècle av. J.-C. - IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.) : production, diffusion et consommation*. Archéologie et Préhistoire. Université de Franche-Comté

MALAISE M., 1978 *Les scarabées de cœur dans l'Égypte ancienne*, Bruxelles Fondation Egyptologique Reine Elisabeth

METRAUX, A. 1993 *Les Incas*, Editions du Seuil

METZGER, H. 1964, *La céramique grecque*, Paris, P.U.F.

MURUGAN, G. 2012 "Armes Silambam Cerf Corne Maduvu" », *Chillayah*

ORCEL J. ; RIVERA Plaza G. 1928 « Étude microscopique de quelques minerais métalliques du Pérou », in *Bulletin de la Société française de Minéralogie*, volume 51, 3-4

ORCEL J., RIVERA PLAZA G. 1929 « Étude microscopique de quelques minerais métalliques du Pérou . Deuxième note ». in *Bulletin de la Société française de Minéralogie*, volume 52, 4-6

PASQUALINI M., 2009, *Les céramiques communes antiques d'Italie et de Narbonnaise*, Publication du Centre Jean Bérard, Naples

PELISSIER, P. 2009, *Prosper Mérimée*

PLON, E., 1877 « Origine du musée et de la Société des Arts de Dieppe ». in *Réunion des sociétés savantes des départements à la Sorbonne du 4 au 7 avril 1877. Section des beaux-arts*, Paris

POMAREDE, V. 2004 « André Giroux : the subtle art of transition », *André Giroux 1801-1879*, Londres, The Wertheimer Foundation

PURIN, S. 1990 *Inca-Perù 3000 ans d'histoire*, (vol. 2), Musées royaux d'Art et d'Histoire Bruxelles

QUILTER, J. 2010, *The Moche of ancient Peru : media and messages*, Cambridge, Mass. Peabody Museum Press

RIVALLAIN, J. « Cabinets de curiosité, aux origines des musées », *Outre-mers*, tome 88, n°332-333, 2e semestre 2001. collectes et collections ethnologiques : une histoire d'hommes et d'institutions

RIVIALE, P. 1996 *Un siècle d'archéologie française au Pérou (1821-1914)* L'Harmattan

ROBIN AZEVEDO, V. 2004 « La divine comédie dans les Andes ou les tribulations du mort dans son voyage vers l'au-delà », *Journal de la Société des américanistes*, 90-1, pp. 143-181

ROULAND, G. 1863 *Discours et réquisitoires*, Gustave Rouland, 1863, Impr. Nationale

SALMON, X. 2011 *Le Siam à Fontainebleau : l'ambassade du 28 juin 1861*, Musée national du Château de Fontainebleau

SCHJELLERUP, I. 1986 *Chimu Pottery*, The National museum of Denmark

TUFFREAU-LIBRE, M. 1987 « La céramique commune en Gaule romaine ». In: *Céramiques hellénistiques et romaines*. Tome II. Besançon : Université de Franche-Comté, pp. 203-230. (Annales littéraires de l'Université de Besançon, 331)

VOUILLOUX, B. 2009 « Le collectionnisme vu du XIXe siècle », *Revue d'histoire littéraire de la France*, (vol. 109)

VOUILLOUX, B. 2009 *Le collectionnisme vu du XIXe siècle*, Paris, PUF

WINOCK, M. 1999 *La France politique : XIXe-XXe siècle*, Editions du Seuil

### **Ressources en lignes**

« Vases grecs antiques », sur Joconde, Portail des collections des musées de France, <http://www2.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/pres.htm>

1833, *La Revue de Rouen*, vol. 1 p 5-17 et vol. 2, <https://archive.org/details/revuederouenetde1833soci/>

*Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Maritime*, 1933, p 40-43, <https://gallica.bnf.fr/>

D.M. “LA GUERRE DE L’OPIUM: Le Début Du ‘Siècle de La Honte.’” *Diplomatie*, no. 9, 2004, pp. 34–34, <https://www.jstor.org/stable/26980405>. consultée le 8 avril 2022

*Dictionnaire Larousse*, « éclectique », <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>, consulté le 20 avril 2020

GUILLET, F., « Entre stratégie sociale et quête érudite: les notables normands et la fabrication de la Normandie au XIXe siècle », *Le Mouvement Social*, 2003, p. 90. <https://doi.org/10.2307/3780231>

HOUDART-MORIZOT, M.-F. « Chapitre III. Les normes de l’ascension sociale », *Tradition et pouvoir à Cuenca, communauté andine*, Lima : Institut français d’études andines, 1976, pp. 71-99, consulté le 28 avril 2022 .: <http://books.openedition.org/ifea/1380>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56139082/f44.image.r=Rouland>, consulté le 20 février 2021

<https://gw.geneanet.org/>

<https://www.archivesdepartementales76.net/> : *Journal de Rouen* de 1848 à 1937

<https://www.britishmuseum.org/collection/>

<https://www.culture.gouv.fr/>, consulté le 15 novembre 2021

<https://www.mindat.org/>, consulté le 22 avril 2022

<https://www.proantic.com/display.php?id=886866#>

<https://www.senat.fr/>

<https://www.theses.fr/fr/>

LAVELEYE de, É. « De l’instruction du peuple au dix-neuvième siècle: iii. l’instruction obligatoire et les moyens d’application », *Revue Des Deux Mondes (1829-1971)*, 62(4),1866, pp. 977–1012. <http://www.jstor.org/stable/44726188>,

MONZON, S. « ATAHUALPA, empereur inca (1500 env.-1533) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 27 avril 2022. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/atahualpa>

PEYRE, H. , ZERNER, H. , « Romantisme », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 3 mai 2022. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/romantisme/>

*Revue de Rouen*, t. 1, 1833, p. 4, <https://archive.org/details/revuederouenetde1833soci>

TISSOT Bernard, « **ASPHALTES** », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 5 avril 2022, <https://www.universalis.fr/encyclopedie/asphaltes/>